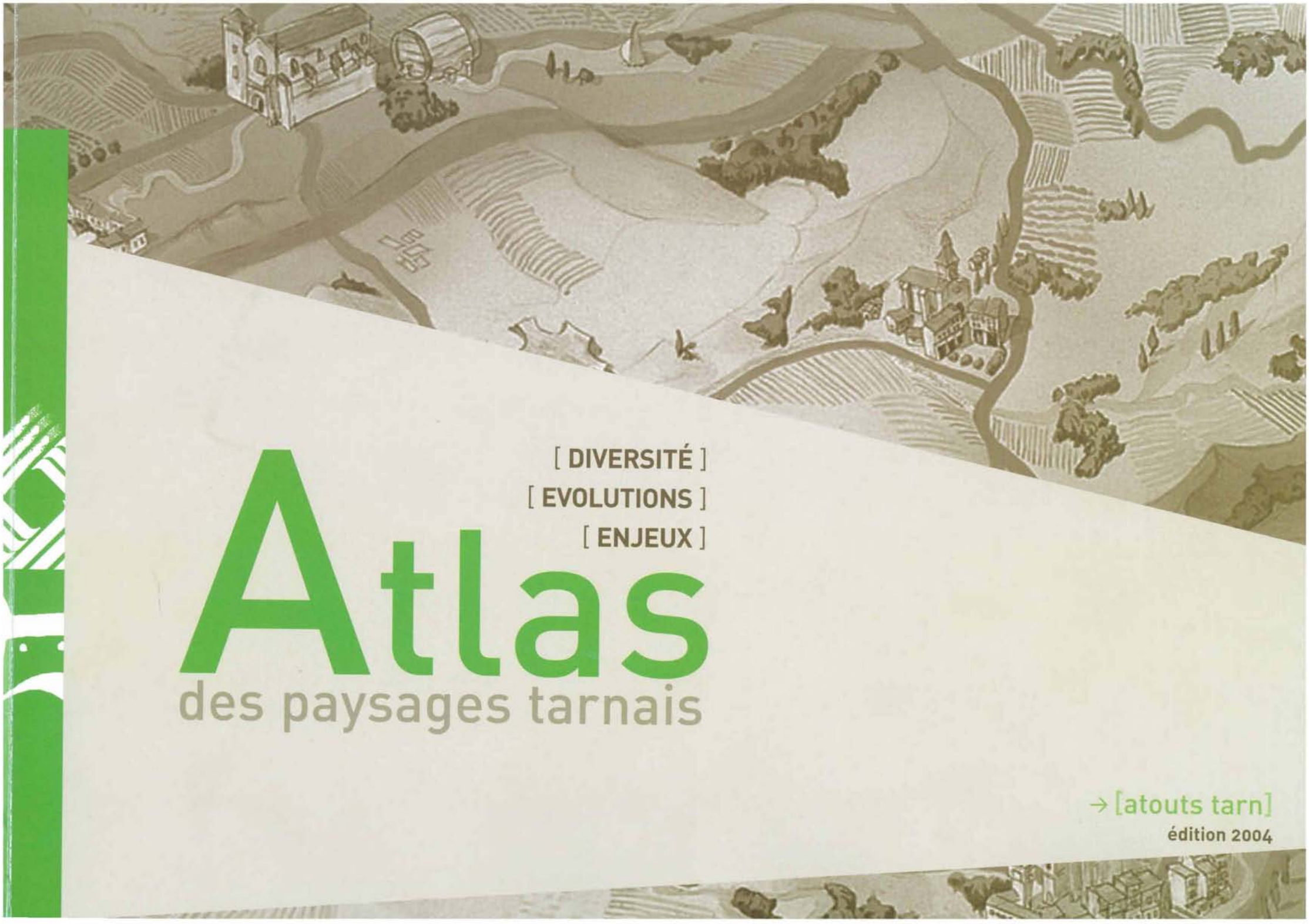

[DIVERSITÉ]
[EVOLUTIONS]
[ENJEUX]

Atlas
des paysages tarnais

→ [atouts tarn]

édition 2004

Editorial

Depuis la loi Paysage de 1993, le paysage est considéré comme un élément à part entière de notre patrimoine, qu'il faut préserver et gérer. La question du paysage s'ancre donc de plus en plus dans les problématiques d'aménagement du territoire, de préservation du cadre de vie, de protection du patrimoine naturel.

La dévalorisation de paysages emblématiques, la disparition de paysages familiers ou l'apparition de nouveaux paysages sont autant d'évolutions qui interpellent et nous ont amené à faire ce travail de reconnaissance, de découpage, de caractérisation et de prospective pour mieux connaître le paysage tarnais et les enjeux dont il est le théâtre. La richesse du département du Tarn méritait que nous nous y intéressions puisque ce long travail nous a finalement amené à dire qu'il n'y avait pas un paysage mais des paysages tarnais, tous riches de leurs spécificités donnant à chacune de ces entités une identité propre.

Le document qui concrétise ce travail ne doit pas être seulement vu comme un partage de connaissances. Il doit être un élément de la culture tarnaise auquel tout acteur de territoire ou porteur de projet, privé, public ou associatif, peut se référer. Ce doit être un outil de travail et de réflexion que chacun s'approprie et qui doit lui permettre d'avancer dans ses projets et ses démarches.

Cet inventaire doit être le support d'une dynamique. Il va permettre d'alimenter aussi bien des réflexions thématiques que transversales. La création du Pôle Départemental du Paysage et du Réseau Régional Paysage concrétise cette volonté de mise en place d'actions en faveur de ces paysages. Ce Pôle permettra de poursuivre ce travail par des réflexions communes mais chacun de vous, destinataires de ce document, peut agir en faveur des paysages et avant tout sur celui de sa commune ou du territoire sur lequel il est amené à intervenir.

Nous sommes tous acteurs du paysage. Chacun intervient sur celui-ci de manière différente, le fait ou le défait, consciemment ou inconsciemment, de manière importante ou par petites touches.

Tout comme le paysage est dans le regard de chacun, sa protection et sa gestion doivent être dans l'esprit de tous, quelque soit son projet et l'échelle de ce projet.

Que tous ceux qui ont participé à cet inventaire soient ici remerciés. Ils ont chacun œuvré à la diffusion d'un élément clé de la richesse tarnaise : les paysages.

Thierry Carcenac
Président du Conseil général
Député du Tarn

Préambule

Dans le cadre de sa politique de l'environnement, et notamment de la prise en compte des paysages tarnais, le Conseil Général a décidé de mettre en œuvre un « inventaire des paysages ».

Engagée avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées (DIREN), cette action a été confiée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Tarn. Elle est pilotée par le Service Espaces-Paysages de la Direction de l'Eau et de l'Environnement du Conseil Général.

Le présent document est le fruit d'un travail engagé en 1998 et qui s'est terminé fin 2002.

La première étape a été relative au repérage et à la caractérisation des diverses entités paysagères qui dessinent le Tarn, ainsi qu'à l'étude des limites de ces entités. Une enquête auprès des élus tarnais a été menée en parallèle afin de mieux connaître l'image que chacun a du territoire qui l'entoure et le sentiment d'appartenance que cela traduit afin d'affiner le découpage établi à partir de l'étude de terrain et de la bibliographie.

Dans un deuxième temps, le travail a été plus prospectif permettant de mettre en évidence les différents enjeux qui se déclinent sur les différents territoires préalablement identifiés.

Enfin, une étude plus particulière sur l'architecture, notamment les couleurs et matériaux qui marquent le paysage, et une autre sur la typologie du bâti sont venues compléter ce travail.

À terme, l'inventaire des paysages doit favoriser une meilleure connaissance des paysages tarnais, partagée tant par les acteurs et gestionnaires de l'espace que par le grand public. Il doit alimenter une réflexion à propos du paysage en favorisant l'émergence d'une dimension paysagère dans tout projet d'aménagement et de développement du territoire quel que soit l'échelle ou le domaine de travail.

Ce document a en premier lieu un rôle de « porter à connaissance » mais doit surtout devenir un outil de travail pour tous !

L'équipe de rédaction

Sommaire

Editorial **p.1**
Préambule **p.2**
Sommaire **p.3**
Un inventaire, méthode et objectifs **p.4**
Paysages et territoires p.4
Le paysage, pour quoi faire ? p.5
Un inventaire, quelle méthode ? p.6
Comment aborder la diversité des paysages tarnais ? *p.7*
Les entités paysagères *p.7*
Leurs limites *p.8*
Le bâti traditionnel tarnais *p.9*

Situation générale **p.11**
Les entités paysagères en Midi-Pyrénées p.11
Le Tarn entre Massif Central et Bassin Aquitain p.12
Les entités paysagères sur le département : quatre grands ensembles p.14
Cartographies p.16
Relief et topographie *p.16*
Géologie *p.17*
Réseau hydrographique *p.18*
Précipitations *p.19*
Températures *p.20*
Couverture forestière *p.21*
ZNIEFF et Natura 2000 *p.22*
Dynamique démographique *p.23*
Trafic routier *p.24*

Entités par entités **p.25**
La vallée du Viaur *p.27*
Le Ségala Carmausin *p.31*
La vallée du Tarn *p.35*
Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais *p.39*
Les monts de Lacaune *p.43*
Le Sidobre *p.47*
Le plateau d'Anglès *p.51*
La vallée du Thoré *p.55*
La montagne Noire *p.59*
Le massif de la Grésigne et des causses associés *p.63*
Le plateau Cordais *p.67*
Le Carmausin *p.71*
Les coteaux de Monclar *p.75*
Le Gaillacois *p.79*
Les collines du Centre *p.83*
Le Lauragais *p.87*
La plaine du Tarn *p.91*
La plaine de l'Agout *p.95*
La plaine Castraise *p.99*
La plaine du Sor *p.103*
Les causses du Quercy *p.107*
Le causse de Labruguière *p.111*

Bâti traditionnel et paysage **p.115**
Les zones de prédominance des matériaux de construction p.116
Matériaux, couleurs et paysage p.117
Terre de brique *p.118*
Terre crue *p.122*
Terre de schiste *p.124*
Terre de calcaire *p.128*
Terre de grès *p.132*
Organisation, implantation, typologie du bâti et paysage p.136
Organisation du bâti et formes urbaines p.137
Habitat groupé *p.137*
Habitat dispersé *p.139*
Répartition des principales typologies du bâti traditionnel p.140
Quelques typologies architecturales du bâti traditionnel p.141
Principales typologies architecturales p.142
La ferme " bloc ", architecture de coteaux et plateaux *p.142*
La ferme allongée, architecture de plaines et des collines du centre *p.146*
La ferme dans la pente, architecture de montagne *p.150*

Remerciements **p.155**
Bibliographie **p.156**
Crédits photographiques **p.159**

Un inventaire, méthodes et objectifs

Paysages et territoires

Proposer une définition du paysage apte à satisfaire tout un chacun constitue un exercice particulièrement difficile et malaisé. Sa réalité, complexe par essence, conduit chacun à en concevoir une idée très subjective. Le paysage est également le lieu où se confrontent différentes conceptions alimentées par des écoles de pensée aux visions parfois radicalement divergentes. Le travail d'inventaire actuel n'aura pas la prétention de proposer une nouvelle définition du paysage, n'étant pas le lieu pour se lancer dans de telles recherches.

Le paysage peut se concevoir à partir de ce que donne à voir, à regarder ou à observer, une portion de l'espace, lorsqu'un individu est conduit spontanément, quotidiennement ou intentionnellement à y poser son regard et ce, avec sa propre sensibilité, sa culture, son affectivité du moment.

A l'évidence, le produit de cette rencontre sensible crée un assemblage complexe du naturel et du social, du matériel et du culturel, du rationnel et du symbolique... **A chaque fois selon les lieux et à des degrés différents, le physique structure et imprègne le paysage, la dimension humaine le subit, s'en accommode, en tire profit comme elle peut, le sublimer ou le transcender. Au gré des relations qu'entretiennent les sociétés avec leur espace, le paysage évolue sans cesse et révèle les dynamiques locales. En effet, le paysage n'est pas une image figée et permanente d'un territoire.**

C'est ainsi que l'on retrouve dans les différents paysages l'empreinte des pratiques spatiales et des usages à des niveaux d'intervention et à des échelles différents. Des politiques d'aménagement du territoire par l'implantation de nouvelles infrastructures aux pratiques individuelles à petite échelle, toutes les interventions ont un impact sur l'image que nous renvoie un paysage.

Le paysage se révèle en quelque sorte comme le reflet vivant des territoires. Il en exprime l'identité au carrefour entre le physique et l'humain.

Ainsi l'observation des paysages à l'échelle du département permet de saisir les équilibres, les signes de disfonctionnement, les évolutions qui se produisent sur l'espace.

Si, comme nous le croyons, le paysage permet de donner du sens aux projets et réalisations par les valeurs identitaires qu'il véhicule à l'échelle d'un pays ou d'un territoire, la première étape consiste à bien le connaitre et le décrire en réalisant un inventaire dynamique au service de territoire en mouvement.

Le paysage, pour quoi faire?

Les paysages tarnais doivent être abordés en ce qu'ils recèlent de dimension patrimoniale, de capacité à inspirer, à révéler des sentiments d'appartenance, des caractères identitaires permettant aux sociétés locales de s'y reconnaitre et de s'en revendiquer.

Sans vraiment connaître la démesure entre tradition et modernité, ils peuvent permettre de positiver sur l'environnement dans la mesure où ils sont vecteurs de cadre de vie, d'ambiances vécues et source de mémoire collective (tant pour l'éleveur de Paulinet ou de Roquerlan que l'agriculteur des causses de Penne, pour l'habitant de Nages ou de Magrin, ou le forestier de Puycelci, le vigneron de Lisle sur Tarn ou le granitier du Sidobre).

L'approche territoriale sous l'angle paysager peut être un support privilégié pour engager un dialogue concerté et fédérateur sur le développement local. Il doit pouvoir constituer un porté à connaissance, un fond de référence voué à servir une démarche respectueuse de l'identité des territoires et de leur environnement dans une perspective de développement durable.

Il nécessite donc la mise en commun d'une réflexion avec une grande diversité d'acteurs. **Le paysage par les valeurs qu'il exprime, par les sentiments de bien être où de mal être qu'il véhicule, par les signes emblématiques qu'il renvoie auprès de chaque individu, porte en lui les éléments qui fondent les sentiments d'attachements et d'appartenance des populations sur leur lieux de vie.** Il permet donc d'engager une reflexion partagée et d'orienter tout projet d'aménagement, tout objectif de développement avec une démarche participative des acteurs locaux. En ce sens, il est un support et un outil favorable à l'émergence de phénomènes de réappropriation de l'espace, vecteur de mobilisation, condition préalable à toute démarche concertée et locale sur le développement.

Le paysage est également une entrée pertinente pour une approche pédagogique et explicative dans la réalité des territoires et de leur dynamique.Et cela pour un public aussi large que possible.

Son objectif à terme sera axé vers un effort de restitution afin de mettre en relief sur des thématiques diverses et entrecroisées, les enjeux paysagers qui se révèlent au sein de chaque entité. Il doit ainsi permettre d'alimenter un débat et des orientations sur ce que l'on voudrait inverser, faire vivre ou réorienter au sein des paysages tarnais. Le but recherché est de générer une plus grande conscience paysagère auprès des différents acteurs intervenant sur le devenir des paysages et que chacun intervienne avec plus de justesse sur ceux-ci. La prise en compte des paysages devrait se concevoir plutôt en amont dans tout processus de développement que dans une démarche visant à rattraper des situations jugées dommageables.

Un inventaire. Quelle méthode?

La démarche employée doit permettre dans un premier temps d'identifier, dans leurs grandes lignes, les caractéristiques propres aux paysages tarnais, de repérer le fonctionnement de ces territoires et l'agencement des entités paysagères, de proposer des éléments de compréhension qu'ils soient d'ordre physiques, socio-économiques ou socio-culturels... Cependant, cette démarche ne se présentera pas comme un empilement de données selon un système de plan à tiroir (géologie, climat, population...), les entités paysagères du Tarn ne répondant pas à une surimposition systématique de facteurs physiques et sociaux préalablement hiérarchisés.

Le concept d'inventaire, par sa définition (revue détaillée et minutieuse), sous-tend un travail de classement et de rangement par catégorie qui semble parfois incompatible avec le paysage, combinaison historique et toujours dynamique construite entre le naturel et le social, entre le fonctionnel et l'émotionnel, entre la réalité matérielle et ses représentations. Dès lors les notions d'assemblage, de synthèse et d'interrelations sont sans doute à privilégier. Il s'agit de repérer et de confronter dans leur réalité de terrain des contextes biophysiques, des modes de fonctionnement ou des modèles d'usage de l'espace dont le paysage à terme se révèle comme l'expression physique finalisée à un instant donné.

Comment aborder la diversité des paysages tarnais ?

1- Une approche de terrain fondée sur la perception et les "impressions" de terrain (découverte sensible des paysages) ajoutée à un regard plus analytique sur ce qui touche à l'organisation spatiale ont été tout d'abord nécessaires. L'objectif était de déceler les traits dominants, les éléments qui se distinguent dans les paysages et qui fondent les caractéristiques des entités paysagères.

2- Dans le même temps, une recherche d'éléments d'information et de données documentaires (géographique, historique, littéraire, iconographique, socio-économiques...) a été engagée. Elle permet d'aborder la dimension globale du territoire départemental et surtout de mieux resituer les perceptions du terrain dans un contexte géographique et socio-économique. L'approche progressive de la réalité des paysages tarnais pour en saisir tous les caractères s'est effectuée par un aller-retour permanent entre la perception de terrain (impressions de paysages et réflexion sur les espaces observés), les données fondamentales de la géographie locale et une somme d'informations issues de travaux de recherche, de monographies, études de cas et mises en œuvre de procédures d'aménagement. Ces expériences offrent, en effet, des indications précieuses sur les contextes humains de micro-régions, les problématiques d'aménagement, les enjeux passés et présents... A ce titre, elles traduisent bien souvent les diverses perceptions des différents acteurs sur ces espaces.

3- La consultation des partenaires et des membres du comité de pilotage, qui ont souvent, dans leur domaine respectif, une approche fine des territoires et des enjeux, a constitué aussi une source de connaissances incontournables. Des rencontres et des discussions, engagées lors de la découverte des paysages sur le terrain, ont permis d'enrichir la connaissance de la vie locale et de son histoire.

Les entités paysagères

L'approche des espaces tarnais se révèle comme une immersion au coeur d'une véritable mosaïque de paysages. Pour rendre compte de l'assemblage et de la diversité de ces derniers, il convient d'identifier des ensembles cohérents et individualisés et d'en concevoir le principe de leur limite. Les entités paysagères peuvent se définir comme une portion délimitée d'espace où s'opère une répétition de formes et d'agencements des grands éléments de paysage. Cette constance dans les formes visuelles se retrouve aussi dans les modes d'occupation et d'utilisation de l'espace (mode de mise valeur agricole, façon d'habiter, de circuler, implantation du bâti...). Il s'agit donc de déceler, au-delà des aspects purement formels que présente une entité, les systèmes fonctionnels qui sous-tendent la construction, la dynamique et l'évolution des paysages. La notion d'entité implique aussi qu'il n'y pas de rupture ou de discontinuité apparente et majeure sur celle-ci.

En ce sens, les caractéristiques de chaque entité ne seront pas exposées selon un plan à tiroir avec des clés d'entrée préalablement établies. Il s'agira plutôt pour chaque entité de mettre en avant les éléments primordiaux qui la déterminent. Combinaison entre physique et humain, la description des entités et de leur fonctionnement sera, ici, axée sur des critères liés aux grands traits physiques (reliefs, particularités géologiques) et sur éléments primordiaux qui la déterminent. Combinaison entre physique et humain, la description des entités et de leur fonctionnement sera, ici, axée sur des critères liés aux grands traits physiques (reliefs, particularités géologiques) et sudes facteurs humains ou socio-économiques (différence urbain/rural, pratiques agricoles, densité des réseaux de circulation...). L'objectif est de mettre en relief le caractère identitaire propre à chaque entité.

Leurs limites

Le découpage du département en entités paysagères implique aussi de s'intéresser aux limites et au passage d'une entité à l'autre. Ces limites ne peuvent se concevoir uniquement que comme une coupure franche. En effet, sur le terrain, les changements paysagers sont rarement francs et clairement matérialisés par une ligne qui court sur l'espace.
On peut ainsi distinguer 2 grands types de transitions jouant au niveau des limites des entités paysagères :

- l'épaisseur de la limite :

Elle peut être variable. Entre une entité située dans la plain et une autre dans la zone montagneuse, les limites sont claires, précises. En revanche, la rencontre entre deux entités de secteurs collinaires ou de zones de plaines se fera de manière beaucoup plus progressive.

- la nature de la limite :

Dans certains cas, c'est une rupture topographique ou géologique franche qui sera le principal facteur de différenciation paysagère et qui dessinera le tracé de la limite, comme entre le versant Nord de la Montagne Noire et la plaine du Sor.
En d'autres lieux, la limite s'inscrit dans les paysages par des modes d'utilisation de l'espace différents qui se traduisent par des changements de pratiques agricoles, d'implantation du bâti ou du réseau routier (entrée dans le vignoble du gaillacois, paysage de bocage ouvert de la dépression de Lacaune-Murat au cœur du massif forestier des Monts de Lacaune...).
Aux confins de plusieurs entités paysagères, les influences des unes et des autres peuvent même s'imbriquer pour donner lieu à des paysages composites et complexes (par exemple : la zone de contact entre la vallée du Thoré, la plaine castraise, l'agglomération mazamétaine, la Montagne Noire et le plateau d'Anglès où se mêlent les systèmes de prairies, de boisements, d'expansion urbaine, industrielle et où se surimposent des axes de communication).
Le glissement entre les entités est souvent très progressif car la frontière entre les entités n'est jamais figée et établie de manière définitive. Ce sont des lignes mouvantes dans l'espace et dans le temps. Les évolutions de l'activité humaine et sociale, en l'absence d'éléments physiques déterminants (falaises, versants montagneux), sont susceptibles de modifier plus ou moins rapidement les limites et le périmètre des entités paysagères (régression des paysages du causse de Labruguière avec l'extension urbaine de Castres, mutations des paysages carmausins avec la reconversion industrielle).
Cette notion de limite avec ses variations d'épaisseur et de nature, semble être une donnée à mettre en valeur dans le cadre de l'inventaire car elle reflète bien la vision que nous pouvons avoir des paysages à l'échelle du département.

le bâti traditionnel tarnais

Au cœur de la diversité paysagère, le bâti traditionnel joue un rôle important. Le positionnement du bâti, ses volumes et ses matériaux de construction sont autant d'éléments de compréhension de l'activité humaine et de lecture du paysage. Une étude des matériaux de construction et de la typologie du bâti apporte donc un niveau supplémentaire de connaissances exposés dans la deuxième partie de ce document.

Le département du Tarn se trouve au croisement de deux grands ensembles : le Massif Central et la Plaine Aquitaine.
On passe progressivement d'un paysage de montagne, Montagne Noire et Monts de Lacaune, vers un paysage de plaine, plaine du Tarn, et Lauragais, par une riche diversité de paysages et de sols.

Les couleurs peuvent varier au cours des saisons comme celles des cultures ou des masses végétales mais, souvent, elles sont là pour plusieurs années, voire pour toujours, comme celles du bâti ou des forêts de résineux.
Le bâti, aussi ponctuel qu'il soit, apporte toujours une touche de couleur très personnelle mais très visible dans le paysage. Ce paysage a pour dominantes des nuances de vert au jaune pour les masses végétales, et des variantes d'ocre au brun pour les terres. Les couleurs des toits et des murs doivent donc s'intégrer au paysage en répondant à l'identité du lieu.

Cette mosaïque de paysages, de couleurs, de matériaux, de cultures, de climats et d'organisations humaines s'exprime dans l'architecture traditionnelle. Nous trouvons ainsi, dans le département, presque tous les matériaux employés dans les constructions traditionnelles : la terre, la brique, la pierre (grès, calcaire, schiste, granite, galet) et le bois.

Les limites entre deux matériaux ne sont, une fois de plus, pas toujours franches. Le mélange des matériaux est alors signalé sur les cartographies par la superposition de plusieurs matériaux.

Situation générale

Les entités paysagères en Midi-Pyrénées

A l'échelle régionale, un inventaire des paysages réalisé par l'Union Régionale des CAUE de Midi-pyrénées a permis de répertorier 32 entités paysagères. Cette étude a découpé le département du Tarn en 8 secteurs paysagers.

- Monts de Lacaune
- Montagne Noire/ vallée du Thoré
- Lauragais
- Albigeois-Castrais
- Gaillacois
- Côteaux de Monclar
- Ségala
- Limargue et ses prolongements

Le Tarn entre Massif Central et Bassin Aquitain

Les éléments de géographie physique ont fortement influencé l'agencement des paysages tarnais, leur structure et leurs singularités. A la charnière d'événements géomorphologiques, climatiques, biogéographiques, les territoires se sont construits selon une combinaison parfois complexe de ces divers éléments pour former un assemblage de "petits pays" dont les caractères propres fondent une véritable mosaïque de paysages. Le Tarn, de par sa localisation dans l'espace Sud-Ouest français, se situe sur une zone de contact entre 4 ensembles physiques : bassin aquitain, causses du Quercy, Massif Central et aire méditerrannéenne.

- La rencontre entre le Bassin aquitain et le Massif-Central : c'est le contact principal à l'échelle du département. Il dessine un première ligne de différenciation paysagère qui court du Nord au Sud du département.

- La jonction entre le Bassin aquitain et les causses du Quercy au Nord-Ouest du département.

- Le contact avec l'aire méditerranéenne, bien que toute proche, ne se fait pas physiquement sur le département. Barrée par les hauts sommets de la Montagne Noire, l'aire méditerranéenne se retrouve plus sous forme d'influences présentes de manière ponctuelle. Elle indique sa présence par des traces de végétation typiquement méditerranéenne (chênes verts, buis) qui peuvent rappeler les ambiances de garrigue.

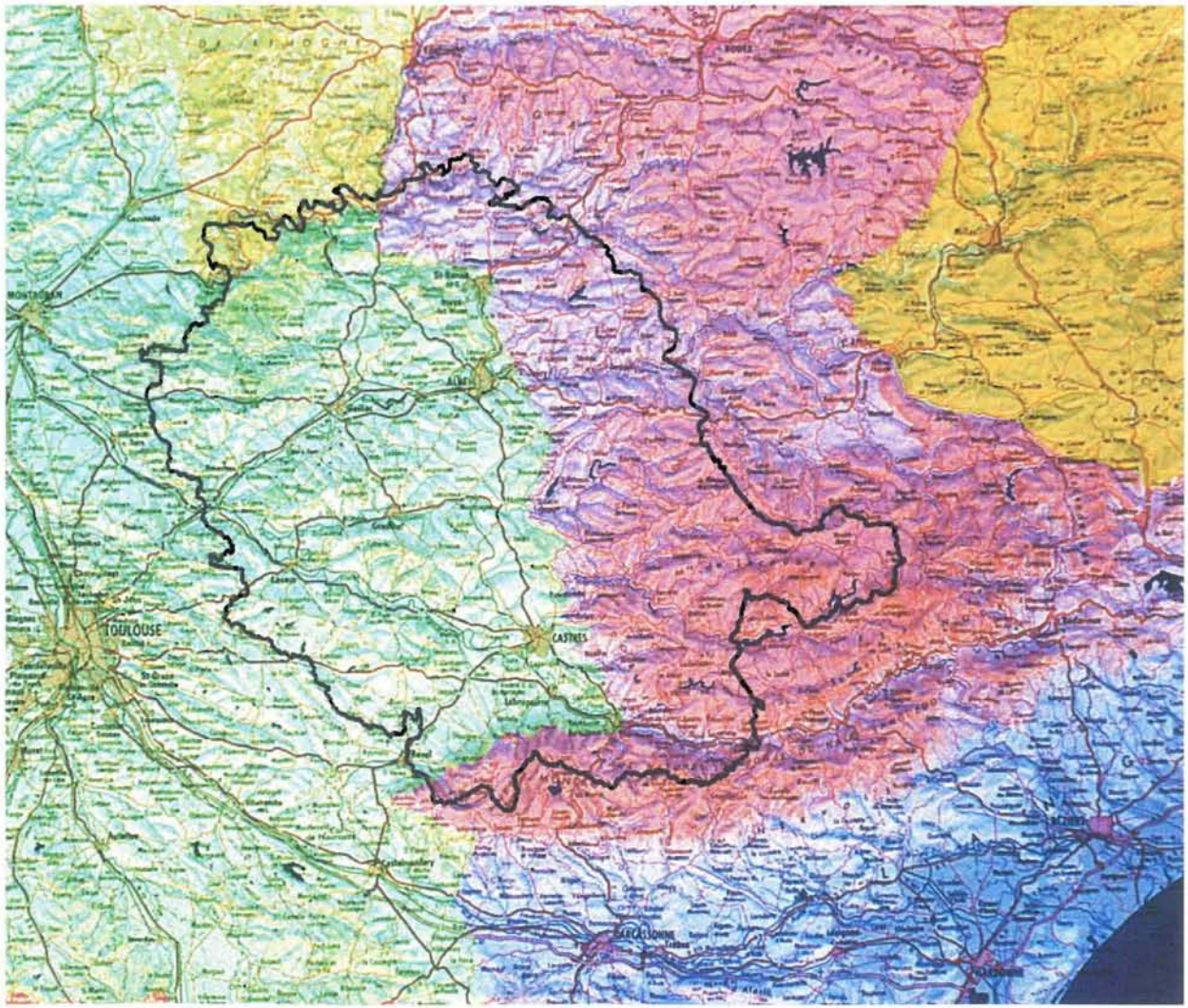

La montagne à l'Est et la plaine à l'Ouest déterminent deux premiers grands ensembles paysagers :

- la montagne tarnaise est marquée par l'omniprésence de la forêt au Sud de la vallée du Gijou (Monts de Lacaune et Montagne Noire) et les herbages au Nord (Ségala tarnais), depuis le cœur du massif jusqu'aux portes de la plaine (Cérou, Tarn, Dadou, Agoût, Thoré). Barrière géographique tournée face aux grands flux de Nord-Ouest, cet ensemble constitue un véritable château d'eau. En gravitant tous vers l'Ouest, les cours d'eau ont creusé de profondes vallées largement ouvertes.

- la plaine tarnaise s'affirme comme un pays de collines agricoles façonnées dans les molasses aquitaines et marquées au Nord-Ouest par l'avancée dans le Tarn des plateaux calcaires du Quercy. Un chevelu diffus de ruisseaux en dessine mollement les contours avant de rejoindre les axes des grandes vallées ouvertes par les puissants cours d'eau venus des hautes terres de l'Est. Les villes tarnaises se sont installées dans ces couloirs largement déblayés, propices aux grandes cultures et aux voies de communication.

Les pratiques agricoles qui jouent un rôle important dans l'histoire passée et présente des paysages tarnais demeurent aussi sous l'influence de ces modèles spatiaux.

- l'Ouest est voué, de plus en plus, à la céréaliculture qui s'est substituée peu à peu à la polyculture et au polyélevage traditionnel. La permanence des systèmes de polyculture et de polyélevage rend les paysages agraires moins uniformes avec des organisations sur de plus petites échelles.

- dans l'Est montagneux, l'élevage domine avec un système bovins/ovins qui caractérise les moyennes terres du Massif Central et les plateaux calcaires. C'est donc la zone des herbages avec une trame bocagère plus ou moins présente.

- plus récemment, les opérations de remembrement agricole ont transformé certains paysages de montagne. Associé aux phénomènes d'exode rural, le grand mouvement de plantations de résineux, dynamisé par la politique du Fond Forestier National (1949), a fait des montagnes du sud tarnais un grand massif forestier parsemé de quelques clairières résiduelles.

- le développement des industries minières, et plus particulièrement celles du textile et du délainage, ont certes concentré des zones d'activités et d'habitat, mais aussi engendré des systèmes de double activité qui ont maintenu un temps l'agriculture dans certaines régions de montagne (plateau d'Anglès).

Partagé "naturellement" entre Est et Ouest, le département du Tarn n'en demeure pas moins marqué par son caractère bipolaire fondé sur la présence des deux villes moyennes Albi et Castres. L'une au Nord, l'autre au Sud, placées en contact entre massif ancien et plaine, elles possèdent chacune une ville satellite (Carmaux-Mazamet) marquées par leur histoire industrielle. Ainsi, deux bassins d'habitat, d'activité et d'emploi se sont constitués.

Si le Tarn, dans sa dimension socio-économique, administrative et fonctionnelle s'organise selon un découpage Nord-Sud, il convient de renverser cette logique pour aborder les paysages tarnais.

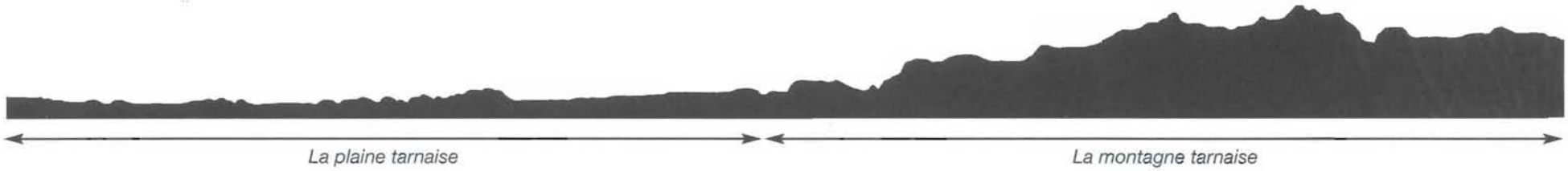

Les entités paysagères sur le département : quatre grands ensembles

Paysages de hautes-terres

Caractéristiques communes aux entités :

- Ambiances montagnardes
- Omniprésence des surfaces boisées
- Importance des plantations de résineux
- Agriculture orientée vers l'élevage
- Faible densité humaine
- Peuplement sous forme de gros bourgs, de hameaux ou de fermes isolées
- Vallées encaissées accueillant le plus souvent les axes de communication, l'habitat et les activités.

- La vallée du Viaur
- Le Ségala Carmausin
- La vallée du Tarn
- Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais
- Les monts de Lacaune
- Le Sidobre
- Le plateau d'Anglès
- La vallée du Thoré
- La montagne Noire

Paysages de collines

Caractéristiques communes aux entités :

- Reliefs vallonnés, peu d'accidents topographiques
- Paysage de polyculture avec transformations vers la céréaliculture intensive
- Habitat dispersé
- Originalité du bâti traditionnel
- Ambiances rurales affirmées. Images de la campagne

- Le massif de la Grésigne et causses associés
- Le plateau Cordais
- Le Carmausin
- Les côteaux de Monclar
- Le Gaillacois
- Les collines du Centre
- Le Lauragais

Paysages de plaines

Caractéristiques communes aux entités :

- importance des axes routiers et ferroviaires
- agriculture intensive et mécanisée où s'intercalent ponctuellement cultures viticole et fruitière
- localisation privilégiée des agglomérations urbaines
- diffusion des phénomènes de périurbanisation.

- La plaine du Tarn
- La plaine de l'Agout
- La plaine Castraise
- La plaine du Sor

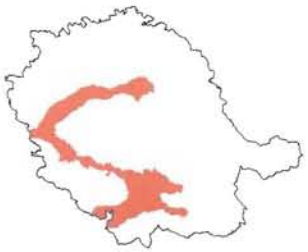

Paysages de causses

Caractéristiques générales :

- Influence du substrat calcaire sur les paysages.
- Ambiances méditerranéennes et type de végétation proche de la garrigue.
- Nombreuses formes de déprise agricole (fréquence des stades d'enfrichement).
- Elevage ovin extensif .
- Bâti caussenard.

- Les causses du Quercy
- Le causse de Caucalières-Labruguière

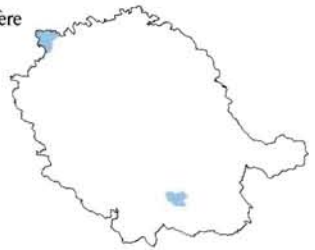

Inventaire des paysages du Tarn
Les entités paysagères
Principales villes
1000 - 2236
2237 - 5660
5661 - 12982
12983 - 49106
Rivières
Voies de communication
Autoroutes
Routes nationales
Type de limite
Limite diffuse
Limite franche
0 5 10 Kilomètres
N
O
E
S
TARN-ET-GARONNE
AVEYRON
HAUTE-GARONNE
HÉRAULT
AUDE
La vallée du Viaur
Les causses du Quercy
Le massif de Grésigne et causses associés
Le plateau Cordais
Le Carmausin
Le Ségala Carmausin
Le Gaillacois
La vallée du Tarn
Les côteaux de Montclar
La plaine du Tarn
Les collines du Centre
Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais
Les Rougiers de Camarès
La plaine de l'Agout
Le Lauragais
Le Sidobre
Les monts de Lacaune
Le plateau d'Anglès
La plaine Castraise
La cause de Labruguière
La plaine du Sor
La Montagne Noire
La vallée du Jaur et les monts du Somail
Cordes-sur-Ciel
Monestiés
Carmaux
Valence d'Albigeois
ALBI
Gaillac
Lisle-sur-Tarn
Rabastens
Cadalen
Alban
Réalmont
Graulhet
Montredon-Labessonnie
Lautrec
Lavaur
Lacaune
Roquecourbe
Brassac
Villemur-sur-Agout
Castres
Puylaurens
Labruguière
Dourgne
Mazamet
St-Amans-Soult
Source : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn
Conseil Général du Tarn

Cartographie

Relief et topographie

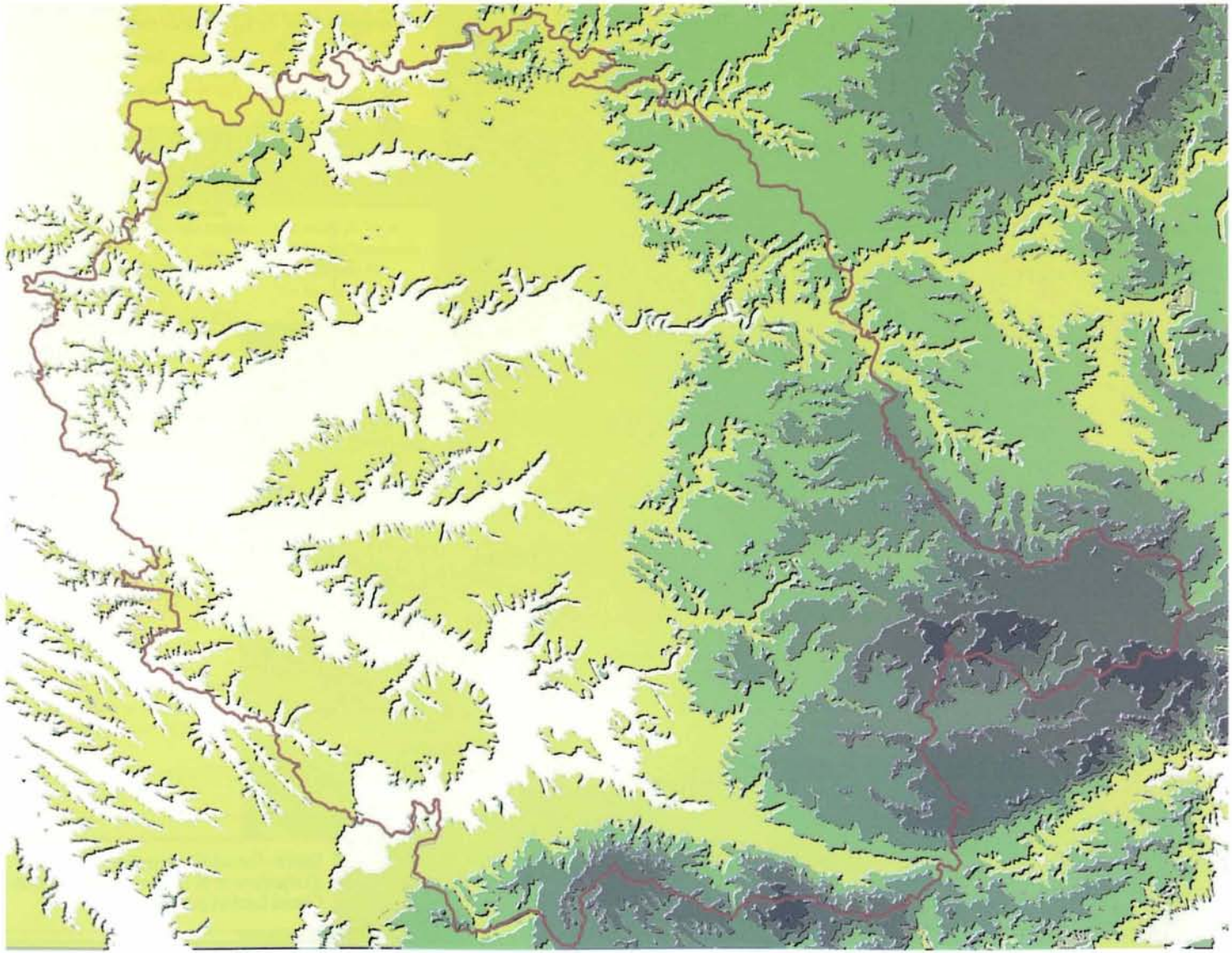

ALTITUDES

- Moins de 200 mètres
- De 200 à 400 mètres
- De 400 à 600 mètres
- De 600 à 800 mètres
- De 800 à 1000 mètres
- De 1000 à 1200 mètres
- Plus de 1200 mètres

Source : cartes IGN "série verte".

Géologie

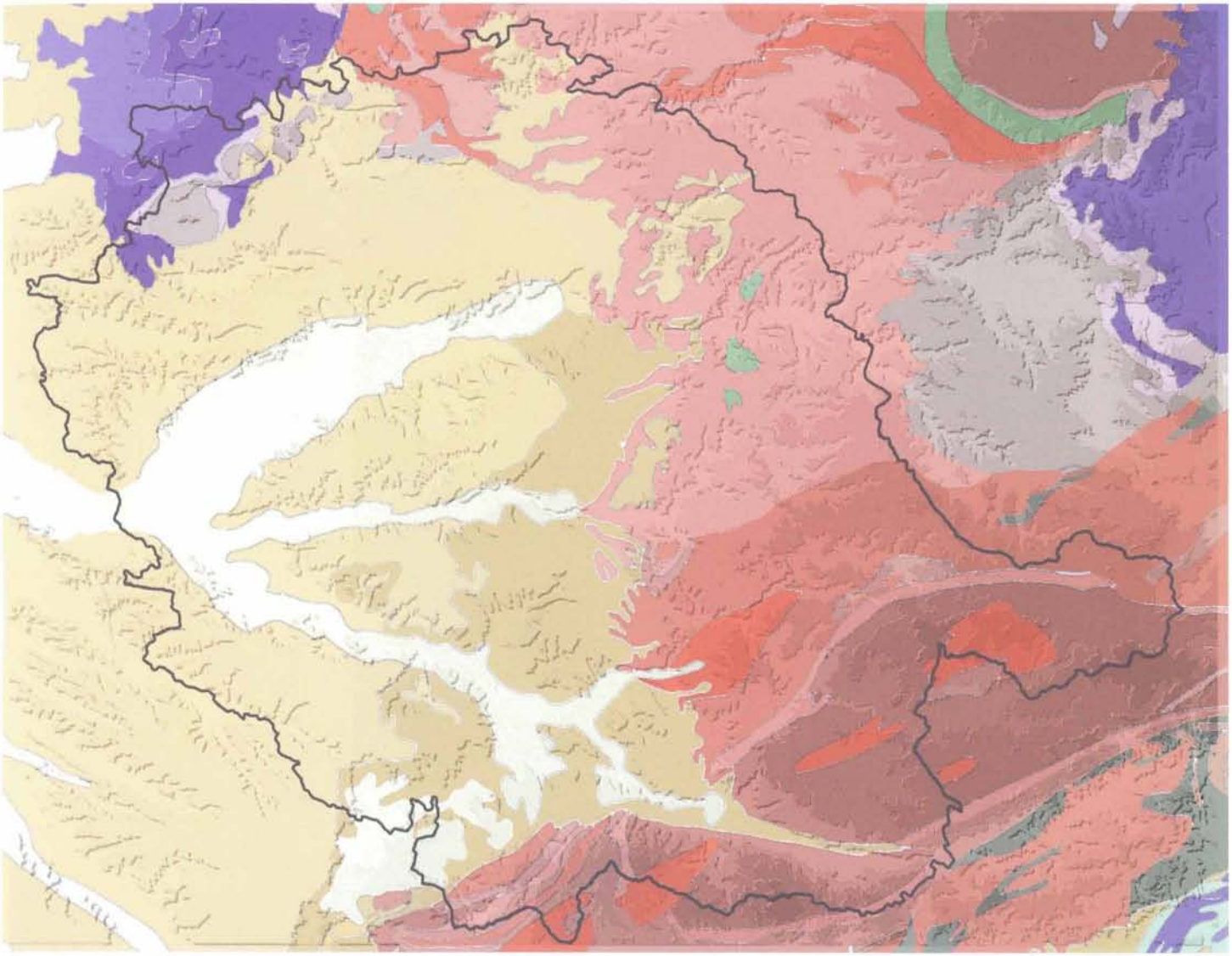

TERRAINS ALLUVIONNAIRES

Quaternaire
- récent
- ancien

TERRAINS SEDIMENTAIRES

Tertiaire
- Oligocène (molassique argilo-calcaire)
- Eocène (calcaire)

Secondaire
- Jurassique Supérieur (calcaire massif)
- Jurassique Moyen (calcaire massif)
- Jurassique Inférieur (calcaire massif)
- Trias inférieur

TERRAINS DÉTRITIQUES ET CRISTALLINS

Primaire
- Permien (Grès rouge)
- Stéphanien
- Silurien (schiste)
- Ordovicien (schiste)
- Briovérien (schiste)
- Cambrien (schiste)
- Stéphanien (granite)
- Gabbros, dolérites

Réseau hydrographique

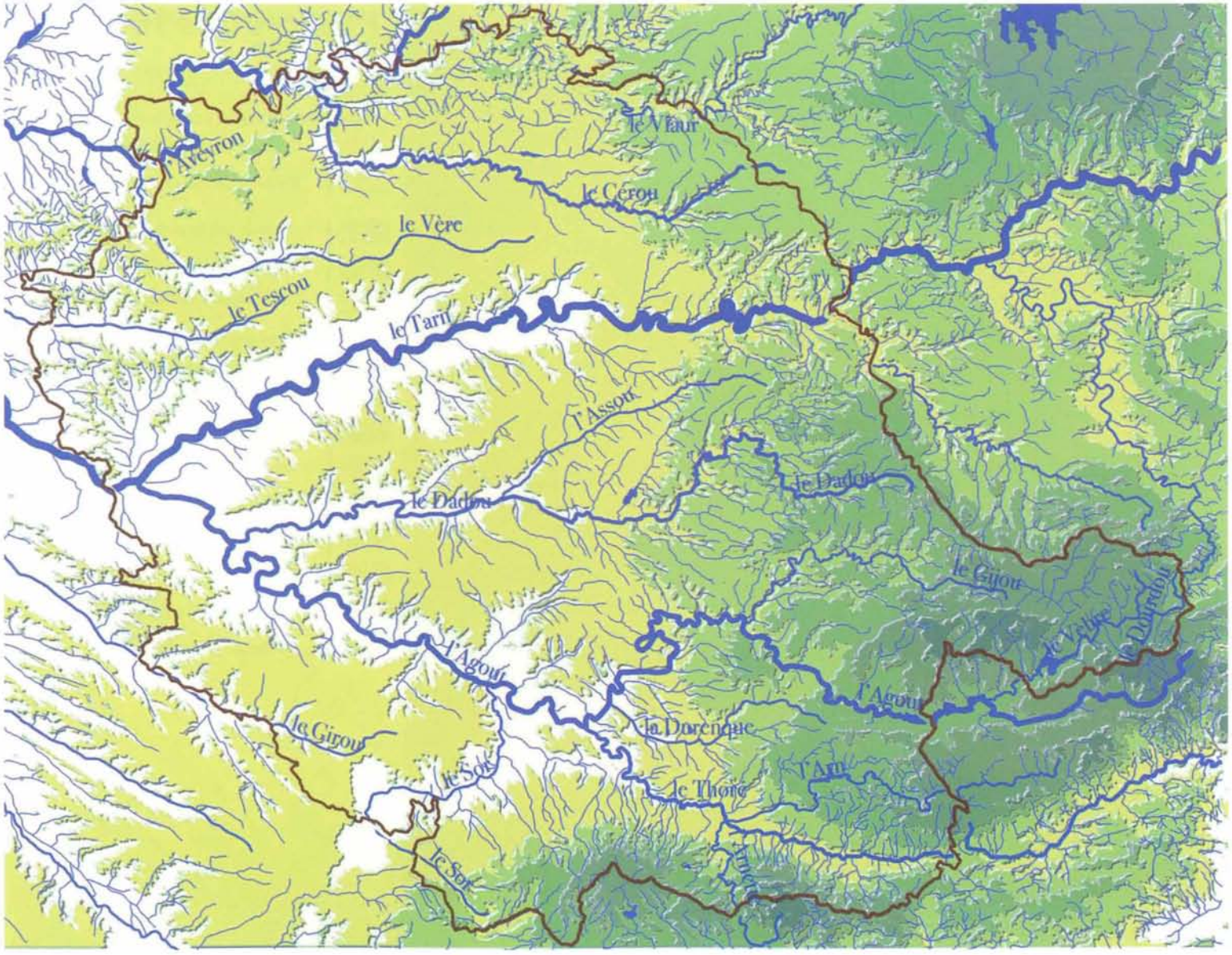

Précipitations

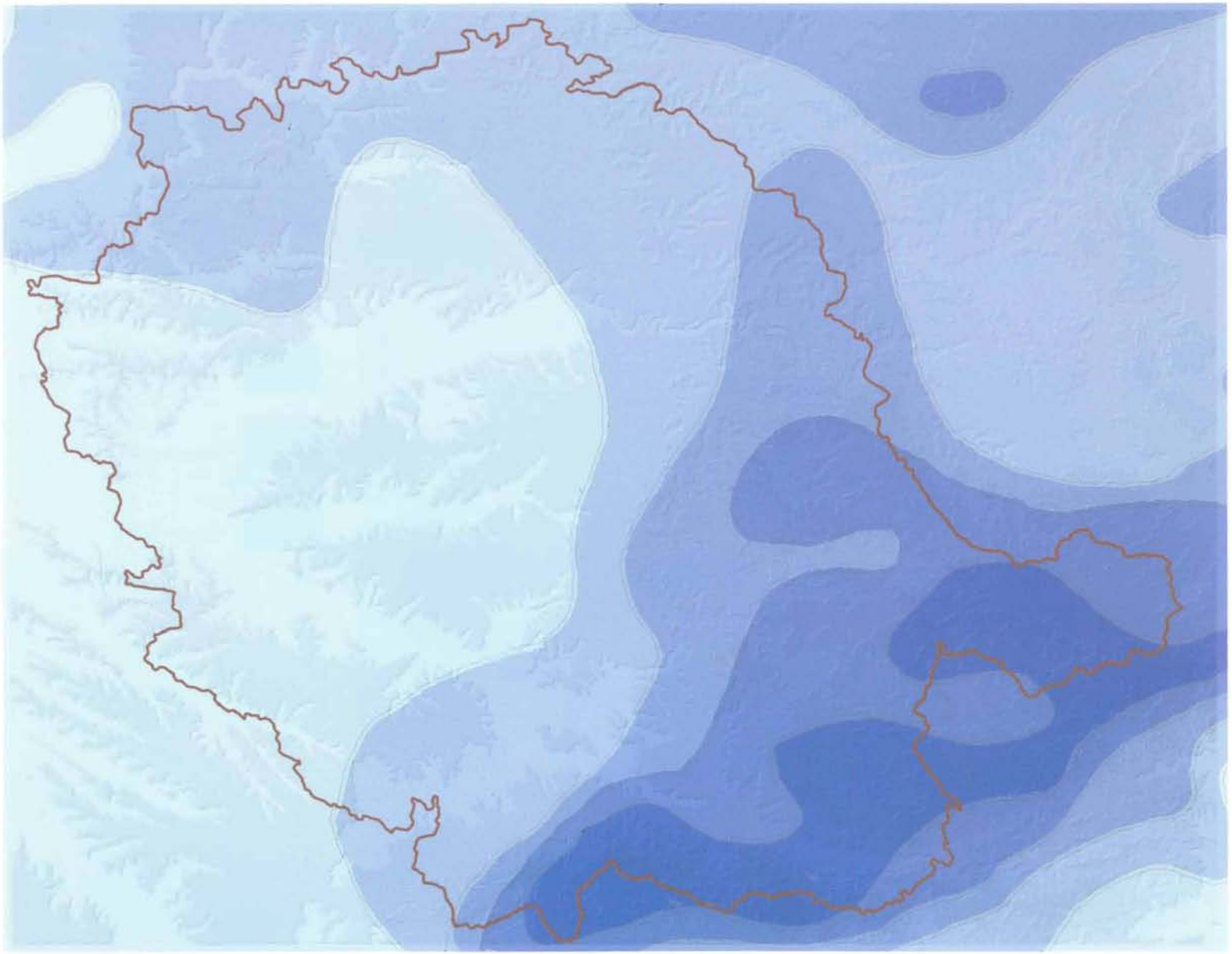

Moins de 80 cm/an

Entre 80 et 100 cm/ an

Entre 100 et 120 cm/ an

Entre 120 et 140 cm/ an

Plus de 140 cm/ an

Températures

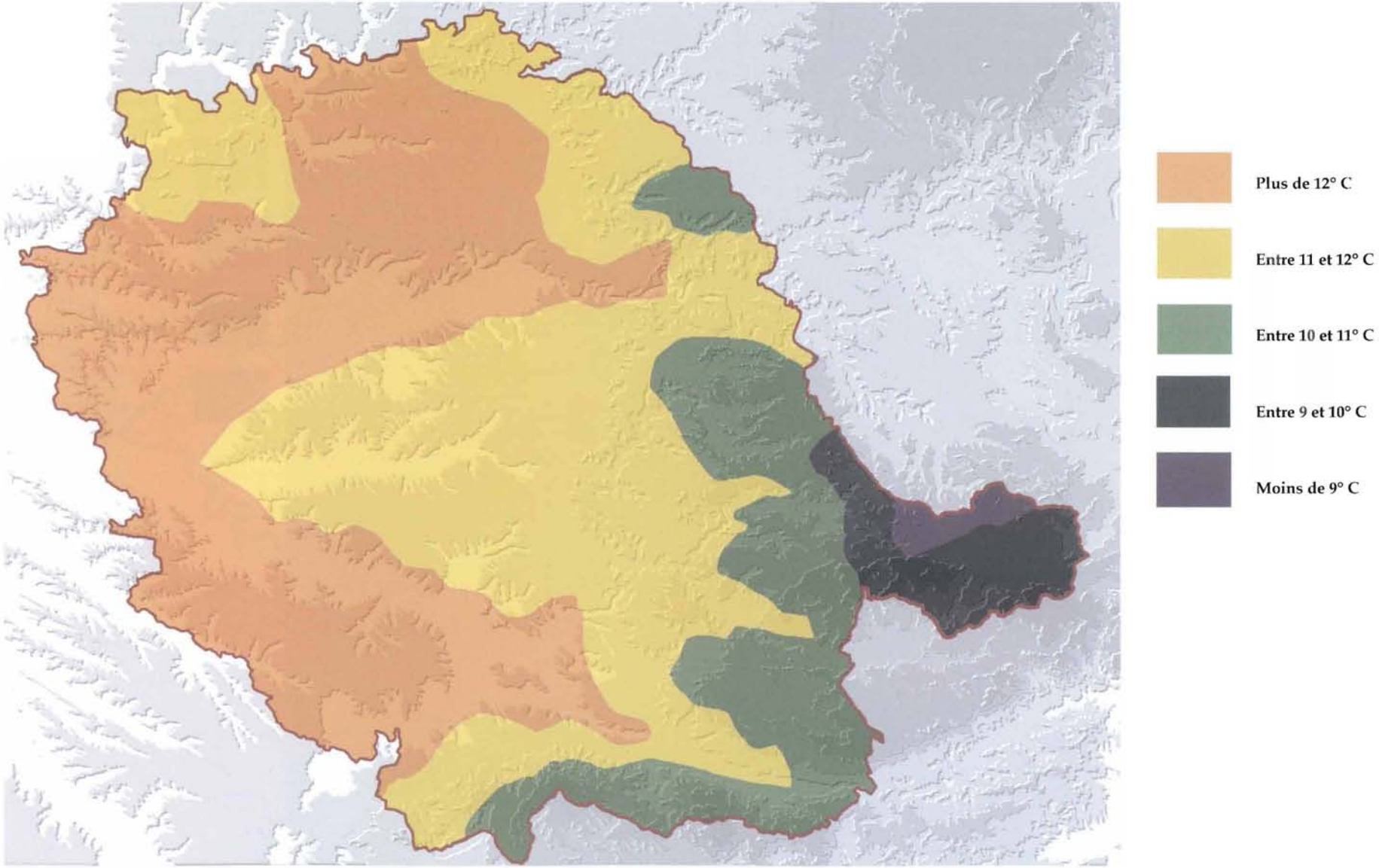

Couverture forestière

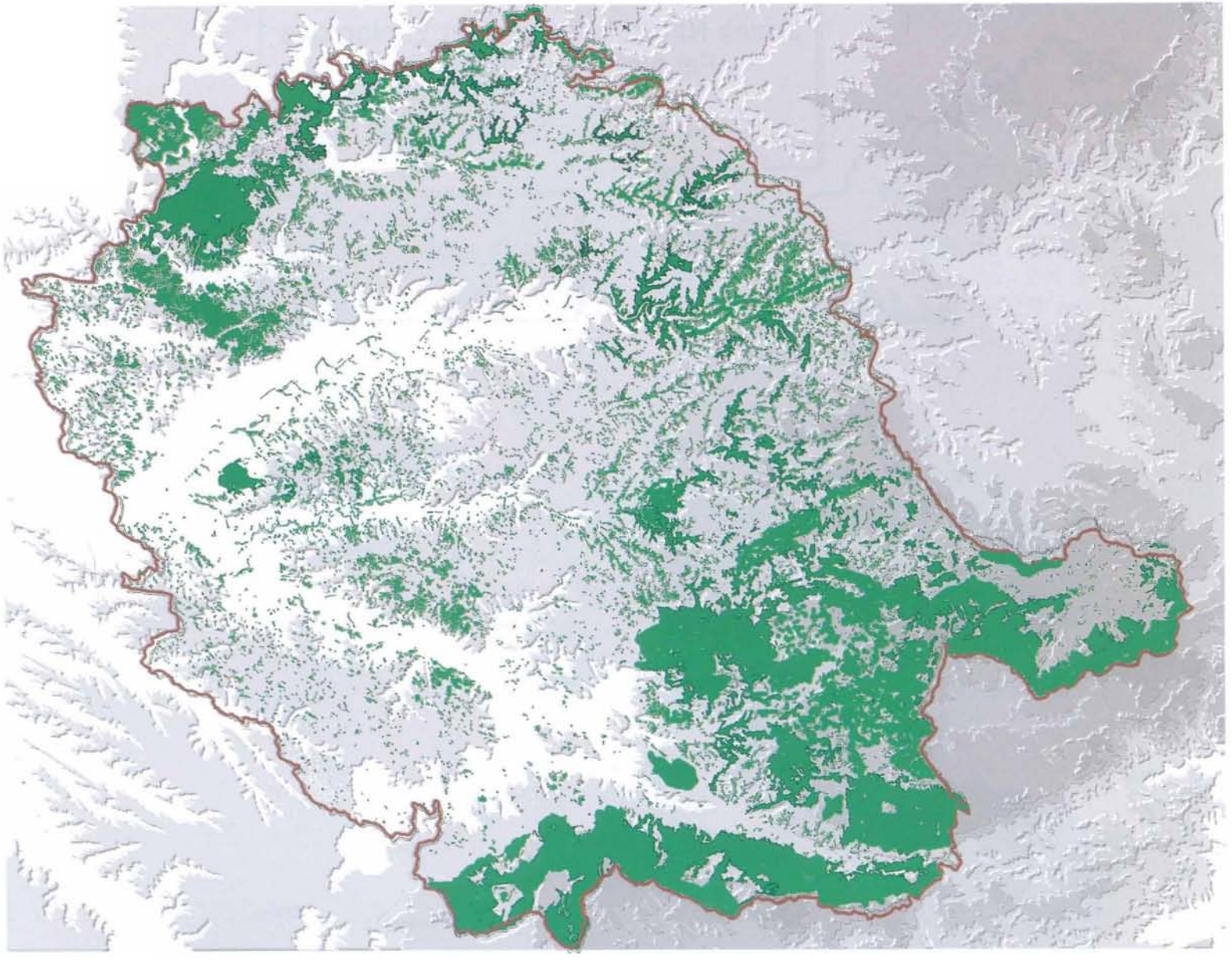

ZNIEFF et NATURA 2000

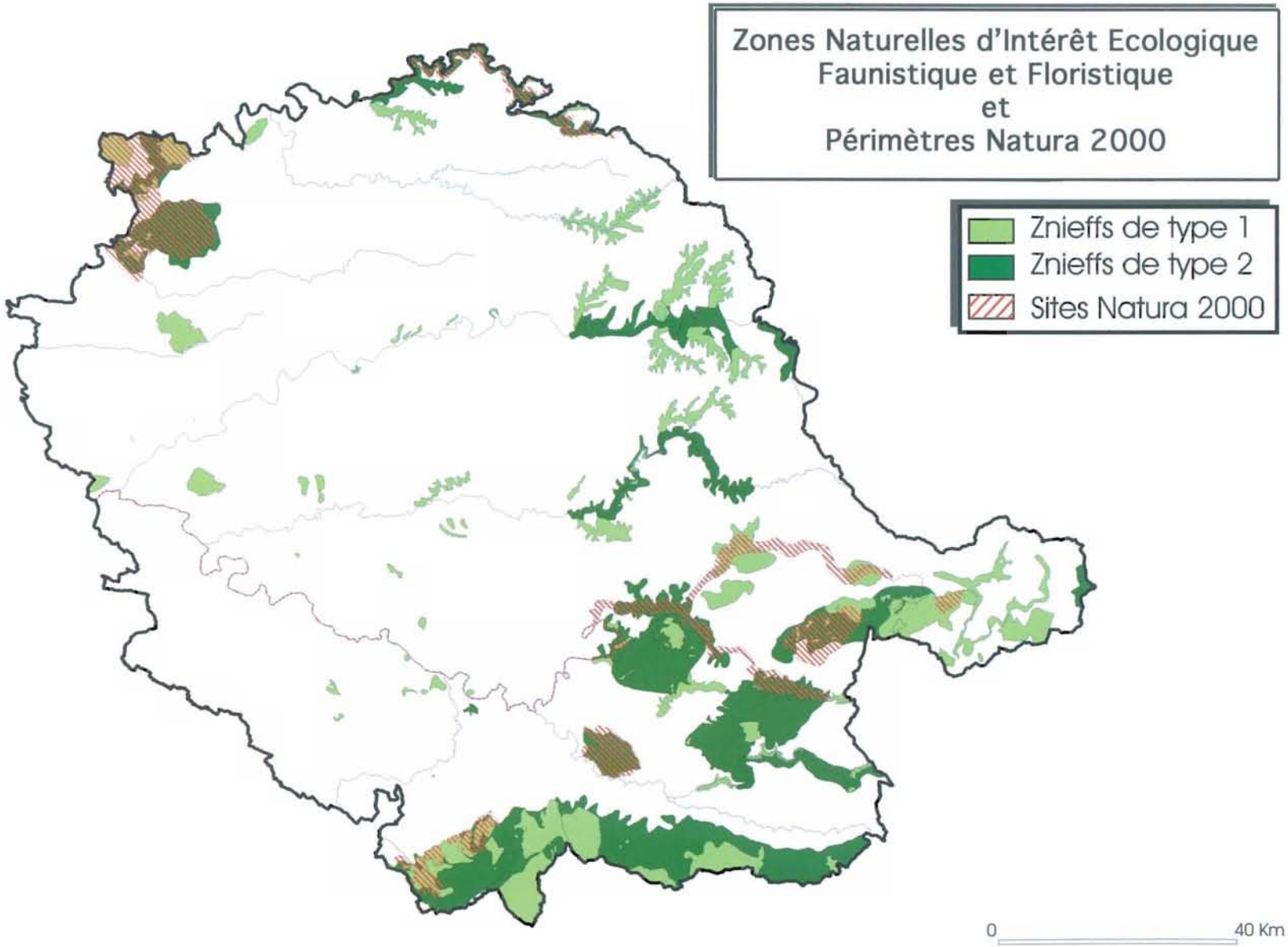

Dynamique démographique

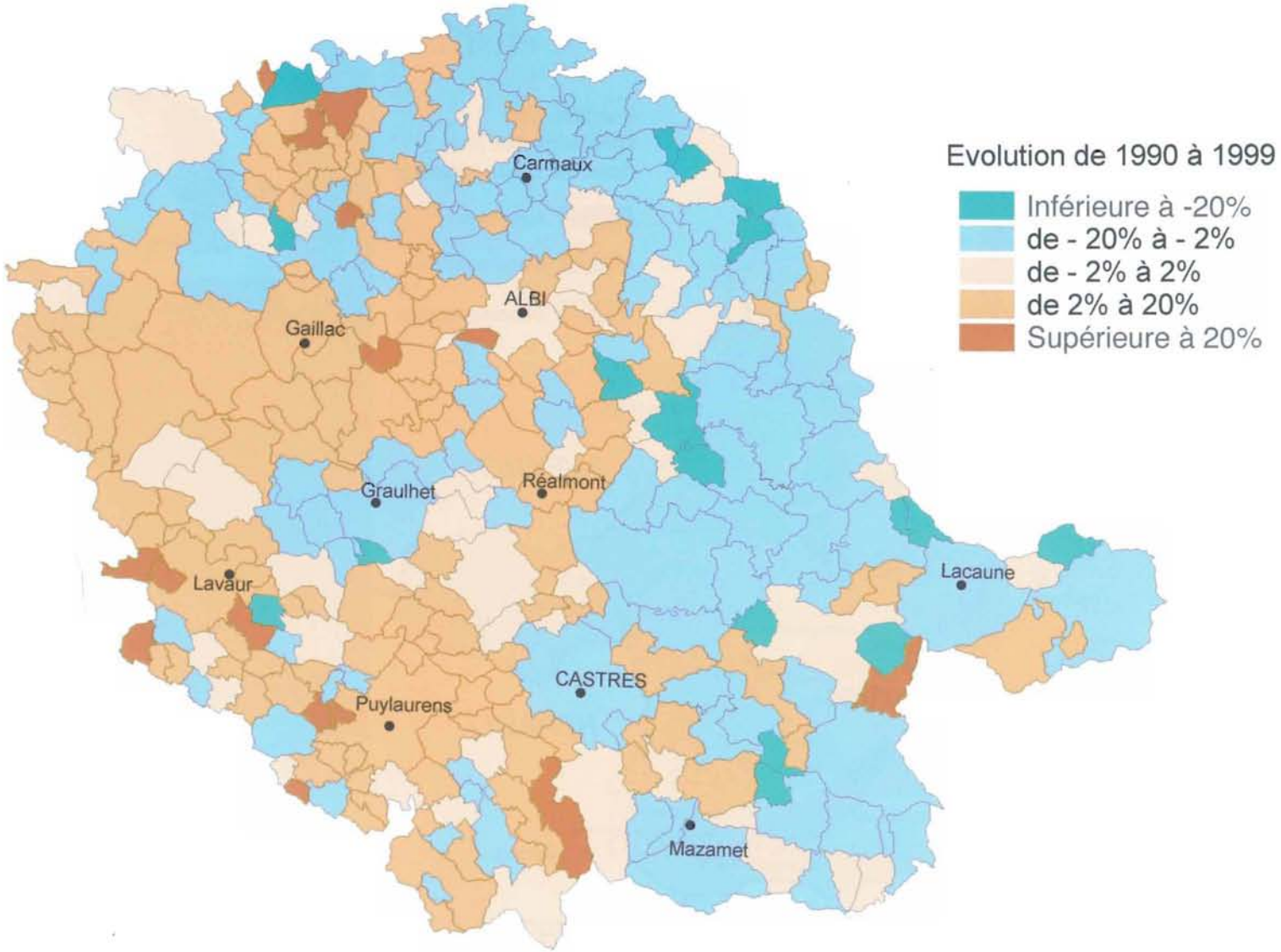

Trafic routier

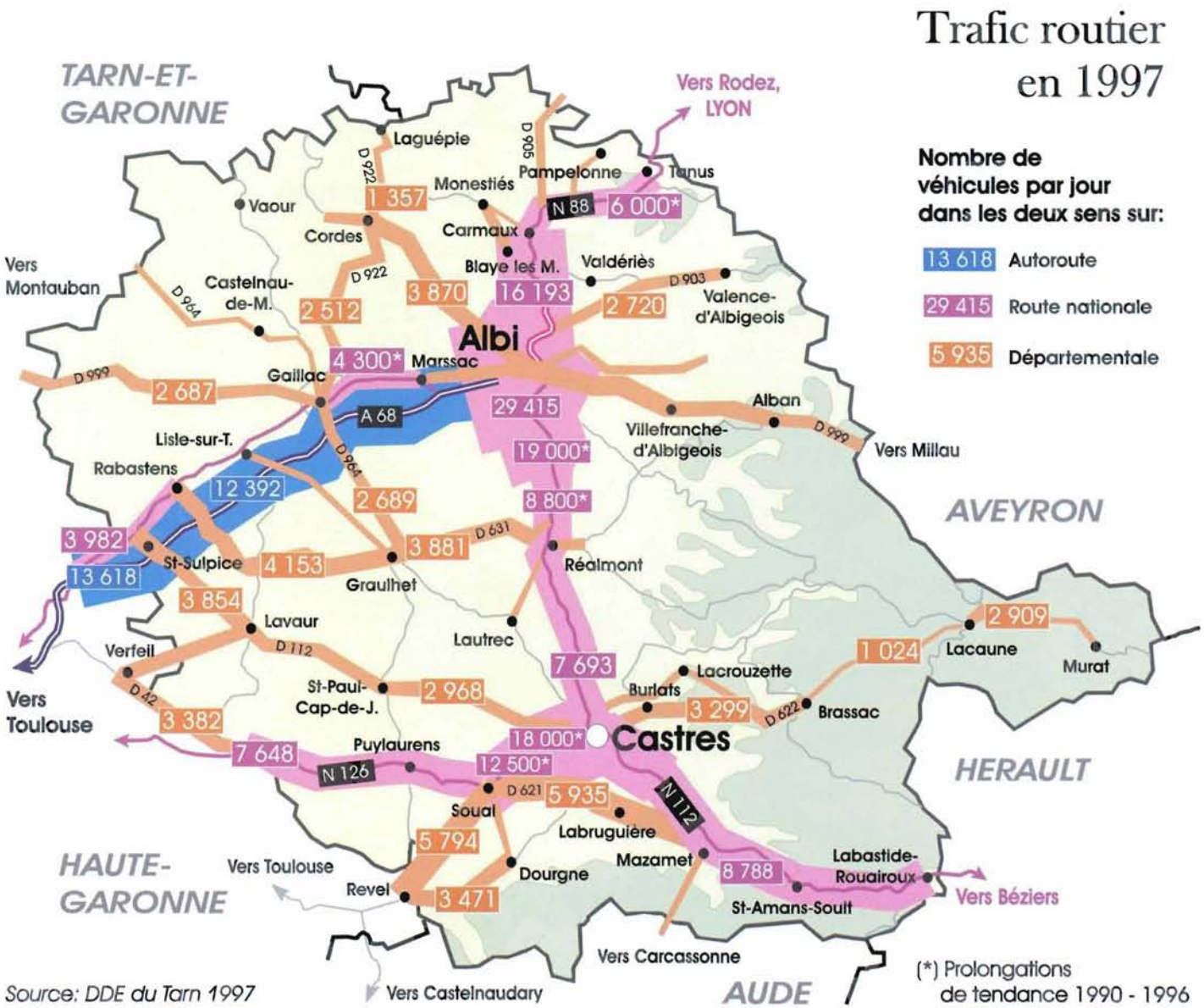

Source: DDE du Tarn 1997

Entité par entité

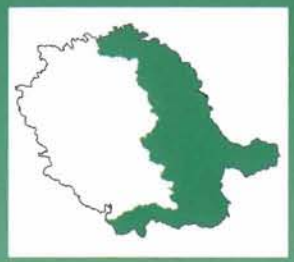

Paysages de hautes-terres

Paysages de collines

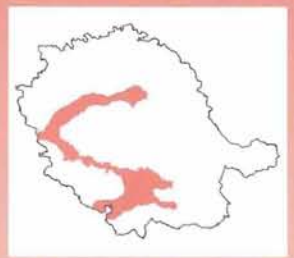

Paysages de plaines

Paysages de causses

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez à la fin de chaque descriptif de paysage un tableau des enjeux paysagers de l'entité concernée dans lequel se trouve un code couleur présenté ci-après.
Chaque couleur correspond à un ensemble d'enjeux regroupés sous un même intitulé de paysage.

Légende des enjeux paysagers sur le département du Tarn

Paysages de l'agriculture
espaces ouverts/enfrichement, bocage, insertion des bâtiments agricoles, fermes, parcellaire, réserves de chasse…

Paysages de l'arbre
forêts, enrésinement, enfrichement des sous-bois, alignement, arbres-repères, bocage…

Paysages sensibles
espaces naturels sensibles (faune, flore, ZNIEFF, ZICO, DH Natura 2000, etc), paysages sensibles (causses, cuestas, rebords de falaises, gorges…)

Paysages de l'eau
cours d'eau, ripisylve, retenues collinaires, lacs, marres, barrages…

Paysages de la ville
urbanisme et architecture : mitage, zones industrielles ou artisanales, lotissement, développment urbain, pavillonnaire, réhabilitation, espaces publics…

Paysages de l'industrie
patrimoine industriel, reconversion, réhabilitation…

Paysages des réseaux
réseaux routiers, réseaux aériens (EDF, antennesde téléphonie mobile, éoliennes), voies ferrées (dont ponts et tunnels), chemins…

Paysages du patrimoine, du tourisme et des loisirs
sites touristiques et de loisirs, petit patrimoine bâti (restauration, valorisation), sentiers et chemins, vue sur le paysage…

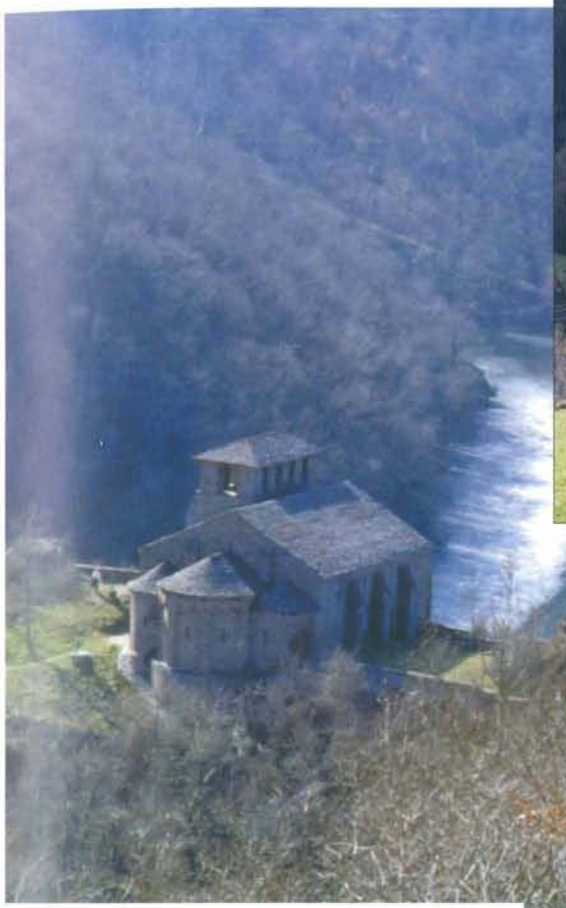

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la vallée du Viaur

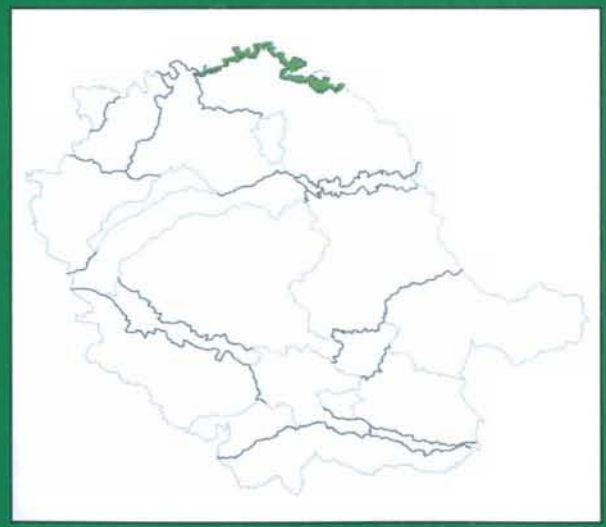

La vallée du Viaur qui s'écoule de l'Est vers l'Ouest dans les plateaux du Ségala forme un véritable obstacle et une limite entre les départements du Tarn et de l'Aveyron. Cette profonde entaille, isolée et difficilement accessible, présente des ambiances sauvages qui contrastent avec les paysages agricoles très travaillés des plateaux.

Entre les deux départements, les ravins du Viaur sont spectaculaires. Les vues depuis le plateau permettent d'apprécier et de contempler le cours sinueux de la vallée. **Les dénivelés sont toujours importants** et brutaux (plus de 100 mètres en moyenne). Sur les versants très pentus, la forêt occupe tout l'espace. **Le couvert végétal dévale la pente et laisse seulement le fond de vallée ouvert**. Avec les politiques de replantations, les résineux apparaissent partout mais ne sont jamais majoritaires. Les routes sont peu nombreuses à flanc de pente, cependant de nombreux chemins, autrefois utilisés comme passages entre la vallée et les plateaux, sont maintenant destinés à la randonnée et permettent d'accéder à la rivière. **A la faveur d'un replat, quelques hameaux encore habités ménagent autour d'eux quelques larges ouvertures de prairies.** Ces trouées dans la forêt à mi-pentes invitent à ralentir et à contempler une fois de plus les panoramas sur la vallée.

Dans le fond de la vallée, le silence se fait. **Le Viaur a sculpté de véritables gorges, déchirées ça et là par quelques éperons rocheux, où la route ne peut trouver sa place**. Au cours de ces passages très resserrés, la couverture forestière est totale. Le fond de vallée se limite pratiquement au lit de la rivière, la forêt arrivant au contact direct avec le Viaur. Ailleurs, quand la vallée s'élargit quelque peu, les prairies occupent le fond de vallée. **A chaque passage de pont sur la rivière, on retrouve un hameau** qui s'accroche aux premières pentes abruptes. Sur le cours d'eau, les **vieux moulins** rappellent qu'autrefois les liens entre les plateaux et la vallée étaient forts. Les premiers produisaient le seigle, la deuxième le transformait en farine grâce à la force motrice de l'eau. Aujourd'hui, la vallée n'est plus très habitée et les signes d'abandon du bâti sont nombreux. Les prairies tendent à se refermer et à s'enfricher. Parallèlement à l'abandon du bâti traditionnel, les résidences secondaires et les caravanes sédentarisées apparaissent et occupent la vallée. **Le calme et l'isolement favorisent la fréquentation touristique.**

La pêche, la randonnée, le canoë-kayak animent maintenant la vallée et maintiennent les relations avec la rivière qui est ponctuée de quelques sites majeurs (Thuriès, chapelle de Las Planques...).

Véritable obstacle pour les axes de circulation, la vallée du Viaur impose, pour l'enjamber, la **construction de ponts de grand gabarit**. Le viaduc ferroviaire du Viaur a permis de surmonter dès le début du XIXème siècle cette contrainte topographique majeure. La construction du viaduc routier et sa connexion avec la N88 évite définitivement la longue descente dans la vallée, marginalisant encore un peu plus cet espace. Le conducteur ne connaît plus, même pour quelques instants, les ambiances sauvages depuis le fond de la vallée.

En aval de Lagarde-Viaur, le fond de la vallée s'élargit permettant à la route de s'installer plus facilement, les cultures occupent les bords de **la rivière soulignée par des alignements de peupliers**. Le village de Saint-Martin-Laguépie se situe au niveau de la confluence du Viaur avec l'Aveyron venue du Nord. Le village est encore

marqué par les couleurs sombres du schiste et l'architecture massive propre aux pays des hautes-terres. En aval du village, les ambiances calcaires apparaissent progressivement tant dans le bâti que dans les formes de végétation.

Espace à part, isolée des grandes dynamiques agricoles qui ont recomposé les paysages des plateaux du Ségala, la vallée du Viaur forge son identité et son image sur son caractère sauvage et sur les traces encore prégnantes de son activité passée (moulins, châteaux en ruine, agriculture relictuelle). Refermée sur elle-même, la vallée est maintenant devenue un espace de découverte pour le promeneur, propre à offrir un grand nombre de pratiques de loisirs et de nature.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

Avant la confluence avec l'Aveyron, quand les plateaux du Ségala Carmausin se perdent dans les plateaux calcaires, la vallée du Viaur perd petit à petit son caractère sauvage. Moins encaissée, elle devient plus accessible et permet l'installation de la route et le développement du bâti à l'approche de Saint-Martin-Laguépie.

Entre les versants boisés au caractère sauvage et les hauteurs des plateaux animés par la vie agricole, la rupture est rapide voire brutale. Une continuité visuelle s'opère entre plateau aveyronnais et tarnais (Mirandol, Pampelonne...).

LA VALLEE DU VIAUR	
Profonde entaille, isolée et difficilement accessible présentant des ambiances sauvages qui contrastent avec les paysages agricoles très travaillés des plateaux.	
Espaces aux ambiances sauvages en opposition avec les prairies cultivées des plateaux supérieurs	Gestion et préservation des paysages sensibles
Forte présence de la forêt dans les versants souvent très pentus et festonnés d'éperons rocheux dans des secteurs en gorge	Développer la connaisance de ces lieux et leur intérêt naturel et paysager (patrimoine local et attrait touristique); gestion forestière
Couvert forestier uniforme jusqu'aux berges du Viaur	Maintien des quelques espaces ouverts
Résineux présents mais jamais majoritaires	Gestion forestière
Le réseau de chemins et sentiers de randonnée menant à la rivière permet de mieux découvrir la vallée	Maintien de ces sentiers
Prairies présentes sur fonds de vallée plus évasés. Alignements de peupliers	Seuls accès face aux routes transversales !
Des hameaux présents sur les replats et en bordure du plateau maintiennent l'espace ouvert ; ces espaces ouverts offrent des points de vue sur la vallée.	Maintien des espaces ouverts; préservation des vues
Séquences de gorges sans accès routier	Valorisation du cours d'eau (berges, ripisylve, accès)
Intérêt des zones de transistion vallée / plateau	Maintien de ces différentes caracteristiques, agir sur les lisières
Développement des formes de friches (secteurs de landes) et délabrement de certains espaces forestiers	Gestion et préservation des paysages sensibles
Secteurs de franchissement (ponts) accompagnés de hameaux	Préservation de ces éléments d'architecture
Présence remarquable de moulins et digues sur le cours de la rivière.	Préservation ou réhabilitation de ces éléments et leur accessibilité
Intérêt des châteaux qui ponctuent la vallée.	Préservation et restauration de ces éléments
Bâti ancien souvent dégradé et présence de pavillons, caravanes issus de la fréquentation touristique	Gestion de l'urbanisme, de l'architecture,
	Gestion de la fréquentation touristique
Activités touristiques variées (pêche, kayak, randonnée...)	Maintien de cette diversité d'activités en cohérence avec la sensibilité des sites
Intérêt pour le caractère naturel de la vallée.	Gestion et préservation des paysages sensibles
Valeur de découverte du lieu (intimité des fonds de vallée et vallons)	Préservation de ces alignements
Architectures massive de schistes (partie aval plus habitée)	Préservation des deux types architecturaux
Apparition des ambiances calcaires vers l'aval (architecture, végétation)	Gestion et préservation des paysages sensibles

Dualité agriculture (espaces maîtrisés) - nature (espace sauvages)

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

le Ségala carmausin

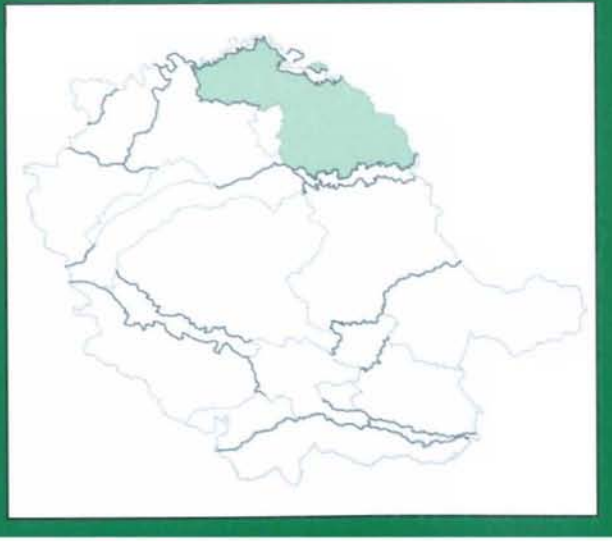

Entre plateaux agricoles et vallées encaissées, le Ségala carmausin forme un **vaste ensemble de hautes-terres** dans le Nord-ouest du Département. Longtemps considéré comme les terres pauvres et ingrates, il offre de nos jours des paysages dominés par des formes agricoles modernes et rationalisées.

Ce plateau travaillé par une érosion ancienne est **faiblement ondulé**. Il est entaillé par un **réseau dense de cours d'eau** qui a dessiné de profondes vallées au cours sinueux... En cheminant par la route, les paysages aux ambiances contrastées se succèdent entre plateaux ouverts et vallées encaissées et boisées.

Deux zones agricoles se singularisent à l'intérieur du Ségala-carmausin. Si la dominante reste l'élevage avec ses prairies pâturées à l'est, la **polyculture-élevage** modifie nettement la perception des plateaux de Mirandol, Pampelonne, Ste Gemme, Tanus... Ici la part vouée aux cultures est plus importante. La trame bocagère sur les prairies pâturées de l'est contraste alors nettement avec le maillage des cultures de vente telles que le maïs semence et les oléagineux des communes de l'ouest.

La RN 88 est l'axe structurel fort de cette entité, en reliant ses communes il a permis aux bourgs de s'exporter en conservant une agriculture dynamique autours d'un produit phare celui du "veau du Ségala". Sur les plateaux du Ségala-carmausin, pas de villes importantes, **seuls quelques gros bourgs remplissent les fonctions commerciales** et offrent une ambiance vivante et animée notamment les jours de marché (Alban, Valence d'Albigeois, Mirandol-Bourgnounac, Pampelonne...). Les **fermes isolées** construites en schistes aux tons sombres sont nombreuses et agrémentent de loin en loin les paysages. Bien souvent, **l'architecture et l'urbanisme sont simples et sans fantaisie**. Le bâti, selon sa localisation, oscille entre caractère montagnard (placage de lauzes, toit d'ardoises) et aspects plus typiques de la plaine (utilisation ponctuelle de la brique et de la terre crue).

En plongeant dans les vallées, la route devient rapidement sinueuse pour s'adapter aux fortes pentes. Les paysages se ferment immédiatement. La forêt peu entretenue, composée de taillis de chênes et de hêtres ou de châtaigneraies abandonnées, est très dense et les vues sur la vallée depuis la route sont souvent rares. **Dès que l'on atteint le fond de la vallée profondément encaissée, la sensation d'isolement est très présente.**

Les grandes étendues du plateau sont hors de portée des regards. L'agriculture rendue difficile par les contraintes topographiques, maintient difficilement le fond de plaine ouvert et quelques parcelles à flancs de versant à la faveur d'un petit replat. L'occupation humaine est en général assez faible et les fermes isolées n'ont en général pas connu les transformations récentes de leurs voisines du plateau. **Seules quelques résidences secondaires, profitant de la quiétude de la vallée, se sont implantées.**

Cette partie d'un Ségala beaucoup plus vaste est fortement liée au bassin carmausin dans sa culture (les mineurs paysans) et dans ses pratiques puisque les sols acides et peu fertiles du Ségala étaient amendés par la chaux extraite dans le carmausin. Ce sentiment d'appartenance culturelle est renforcé par la présence physique au nord et au sud des profondes vallées du Viaur et du Tarn qui délimitent de manière forte cette entité.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

Entre Monestiés et Bournazel, le contact du Ségala carmausin et du plateau cordais est clairement délimité par la vallée du Cérou.

La rupture brutale des vallées du Viaur et du Tarn alimentent par leur ampleur un caractère paysager propre.

Au nord de la vallée du Tarn, le bassin carmausin situé dans une dépression entre le Ségala carmausin et le plateau Cordais se distingue et forme une limite plus diffuse avec ses paysages urbains et industriels.

Le contact est brutal entre la plaine urbanisée et le plateau cultivé du Ségala carmausin.

LE SEGALA CARMAUSIN	
Paysage fortement marqué par la dualité plateaux cultivés / vallées encaissées boisées	
1- Plateau	
A la faveur d'un axe routier ou d'un village proche, l'urbanisation se développe sur les hauteurs	Gestion du développement urbain
Remembrement ouvrant de plus en plus largement le paysage dans le nord-est	Préservation du bocage
La traversée de la future autoroute A68 devrait modifier le territoire traversé, sur son tracé mais également sur ses abords (échangeurs). A terme la voie rapide devrait générer une activité économique et une implantation pavillonaire importante	Gestion et développement du réseau routier
Polyculture/élevage domine sur les larges espaces ouverts	Maintien des espaces ouverts
Trame bocagère révèlant le grand parcellaire caractéristique	Maintien du bocage et de l'échelle du parcellaire
L'arbre isolé est un élément important et structurant du paysage	Maintien des arbres isolés (patrimoine)
Elevage très présent, prenant des formes modernes : - remaniement des corps de ferme ou nouveaux bâtiments (hors-sol), - intensification des cultures fourragères ...	Maintien de l'élévage Insertion des bâtiments, préservation architecturale
Architecture et Urbanisme restent simples dans les réalisations mais diversifiés sur l'ensemble de l'entité	Maintien de ses caractéristiques
Quelques fermes typiques isolées	Gestion et préservation de ces fermes

2- Vallées	
La mécanisation de l'agriculture a entrainé la désertification de la vallée au profit du plateau plus facile a cultiver. Il en résulte un paysage marqué par le contraste vallées boisées / plateaux ouverts cultivés	Gestion forestière
Occupation humaine faible, le bâtit se rassemble essentielllement en ligne de crête mais les nouvelles habitations sont plutôt rares.	Gestion du développement urbain (abandon)
Transitions plateau-ravin-vallée sont des lieux d'enjeux importants comme la continuité du réseau de haies en rebord de plateau	Gestion et préservation des paysages sensibles Gestion et préservation des haies
Les prairies humides, de moins en moins utilisées par les agriculteurs, sont rapidement boisées en rupture de plateau	Gestion et préservation des paysages sensibles

dualité agriculture (plateaux) - forêts (vallées)

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la vallée du Tarn

Après avoir inscrit son cours dans les grands causses entre Lozère et Aveyron, après avoir divagué dans le Rougiers de Camarès, le Tarn présente une nouvelle séquence paysagère dans les terrains schisteux du Ségala. En traçant un profond sillon, la vallée du Tarn isole le Ségala en deux plateaux distincts (Plateau de Villefranche au Nord, plateau d'Alban au sud).

L'entaille de la vallée dans le plateau est spectaculaire. L'encaissement de la rivière est partout supérieur à 200 mètres. **Depuis le fond, la vue est bloquée et canalisée dans l'axe de la rivière**. Impossible donc d'apercevoir les grandes étendues du plateau. Par ailleurs, sauf à l'amorce de quelques vallons, l'horizontalité des plateaux ne laisse pas deviner la présence de la vallée. Le tracé de la vallée est très sinueux. La rivière ondule en méandres aux formes amples créant ainsi des épisodes paysagers. A chaque détour, après chaque virage, une nouvelle vue apparait.

La forme et l'organisation générale rappellent les autres vallées du Ségala mais à une plus grande échelle. Cette organisation est claire et permanente sur tout son cours.

- Les **versants très pentus où affleurent régulièrement des pitons schisteux** sont invariablement **couverts d'une forêt essentiellement composée de taillis**. Par endroit, quelques carrés de résineux s'intercalent dans cette couverture forestière.

- **A la rupture de pente**, juste au contact avec la plaine alluviale, on retrouve assez systématiquement **les grosses fermes construites de loin en loin**. Ponctuellement, une ferme a conservé un **système de terrasses adossées à la pente** où paissent quelques moutons (Gignac-Bas). Ces dernières se retrouvent sous le couvert forestier et remontent jusqu'aux sommets des versants.

- **Le fond de la vallée**, avec sa terrasse alluviale d'une largeur variable selon les caprices de la rivière, **est exclusivement agricole (prairie, culture céréalière, maraîchage). Les plantations de peupliers sont aussi nombreuses**. Malgré l'accompagnement végétal (peuplier en ripisylve) quasi-permanent, les berges aux matériaux meubles sont régulièrement attaquées par les **crues vigoureuses de la rivière**.

- Saint-Juéry (en aval), Villeneuve, Trébas (aux confins du département) et Ambialet constituent les seuls bourgs groupés implantés dans la vallée.

Malgré le contrôle de ses débits, le cours du

Tarn reste très souvent impétueux. Les nombreux barrages de petit gabarit destinés à la production d'électricité (Saut du Tarn, Les Avalats, Ambialet, La Croux, amont de Trébas) **font alterner, tout le long du cours, les eaux vives courant sur un lit de rochers avec les eaux "calmes" en amont des retenues.**

A la différence de la plaine du Tarn en aval, couloir majeur de circulation, **la vallée ne représente plus un axe important**. La nationale reliant Albi à Millau préfère emprunter le chemin des plateaux à la topographie plus favorable. L'accès principal se fait par la route implantée sur la rive gauche. Sinueuse comme le tracé de la rivière, elle recoupe en de multiples endroits le tracé de l'ancienne voie ferrée qui reliait Albi à Saint-Affrique (Aveyron). **Les ouvrages d'art (tunnels, ponts) associés au passage du chemin de fer sont maintenant réappropriés par la route**. Rive droite, la petite route qui court à flanc de versant donne un aperçu sur ces reliefs accidentés et offre autant de perspectives générales sur la vallée.

Les signes d'une économie touristique naissante commence à laisser son empreinte (Habitats Légers de Loisirs comme à Trébas, petites résidences implantées sur le versant bien exposé...). La pratique des berges pour les loisirs (pêche, baignade, canoë) affirme une relation étroite du public avec la rivière.

Dans la continuité de ces paysages de vallée, **le site d'Ambialet apparaît comme un événement**. La boucle ample et régulière que dessine le Tarn, l'implantation du village sur son mince filet rocheux et le prieuré perché constituent un site spectaculaire. **La convergence d'un ensemble de ravins vers le méandre donne encore plus d'ampleur au site construit comme un amphithéâtre.** Tout autour de la vallée, des points hauts, à la rupture du plateau, offrent de larges panoramas sur cet ensemble.

Au-delà de la limite administrative du département, la vallée garde le même aspect. La continuité se fait jusqu'aux Rougiers de Camarès. Dans l'Aveyron, les terrasses sur les versants semblent être plus présentes mais nombre d'entre elles sont maintenant enfrichées. Les barrages encore nombreux continuent à rythmer le cours de la rivière...

Bien plus que les autres cours d'eau qui entaillent la montagne tarnaise, la vallée du Tarn n'est pas seulement une coupure dans le plateau du Ségala. C'est un ensemble bien identifié où la rivière omniprésente rythme la vie et la présence des hommes.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

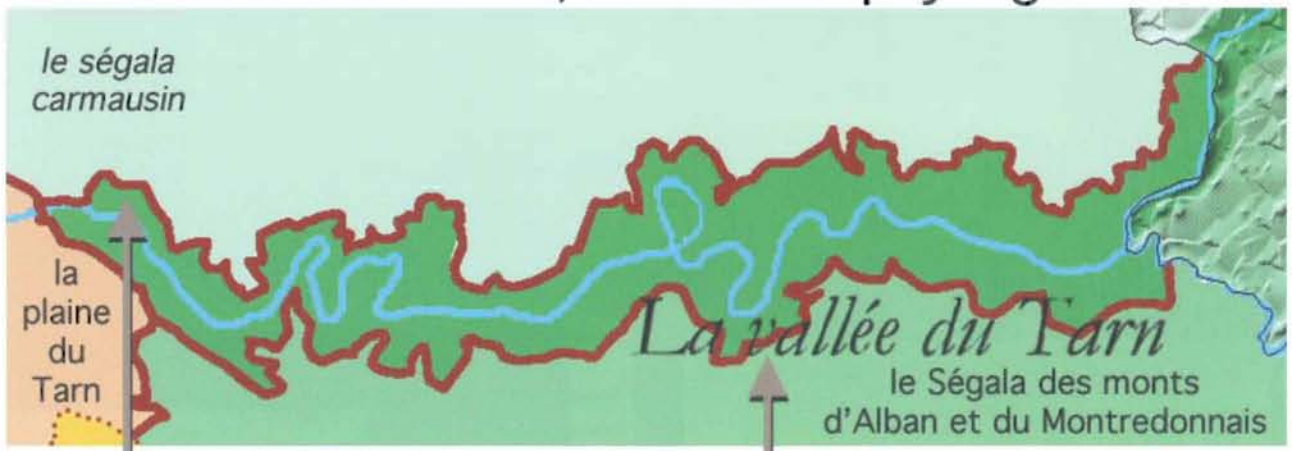

Au saut du Sabo, le Tarn quitte brutalement les reliefs du Ségala carmausin pour s'engager dans les formes nouvelles de la plaine albigeoise largement urbanisée. La rupture physique du saut du Sabo, la présence ancienne d'une activité industrielle en font un événement paysager à la charnière de nombreuses entités.

Aux formes ondulantes et cultivées du plateau succèdent brutalement les ravins parfois escarpés du sillon du Tarn. Les nombreux vallons qui entaillent les versants constituent bien souvent des couloirs de pénétration vers le fond de la vallée.

LA VALLEE DU TARN	
Profond sillon dans les terrains schisteux du Ségala qu'elle sépare en deux entités distinctes. Cette vallée, à l'image de toutes celles du Ségala mais à une échelle supérieure, marque encore plus intensemment la rupture paysagère entre un plateau cultivé et l'encaissement de ses versants boisés.	
Ampleur de la vallée, versants charpentés et rupture brutale sur le plateau. Dualité plateau / vallée (cultures , versants forestiers) Valeur des vues panoramiques. Affirmation du caractère sinueux du cours d'eau. Promontoires rocheux.	Préservation et valorisation de ces vues
Qualité de la petite "route paysagère" rive droite	(ex : Ambialet via Valdériès)
Alternance eaux calmes/eaux vives	Maintien de cette diversité
L'organisation générale de la vallée est claire : Versants très pentus où la forêt (taillis) est omniprésente; peuplements traditionnels et plantations de résineux où affleurent régulièrement des pitons rocheux	Préservation de cette organisation spécifique et des différents éléments qui la composent
Fond de vallée avec terrasses agricoles, peupliers en ripisylve	Agriculture et alignements de peupliers
Alternence de rives agricoles et forestières	Gestion agriculture/forêt
Présence de terrasses dans les versants	Espaces sensibles
Les ouvrages d'art (ponts, tunnels) aujourd'hui utilisés par les routes	Préservation de ces ouvrages d'art
Rares perspectives sur le cours d'eau	Liaison visuelle du réseau avec le cours d'eau
Les habitations touristiques (HLL, résidences) sont en progression	Développement du tourisme avec une gestion de l'architecture des nouvelles structures
Développement des formes d'activités de loisirs sur les berges	Aménagement des berges
Evènement paysager d'Ambialet	Gestion des sites touristiques

dualité agriculture - forêt, plateau - vallée

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

Le Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais

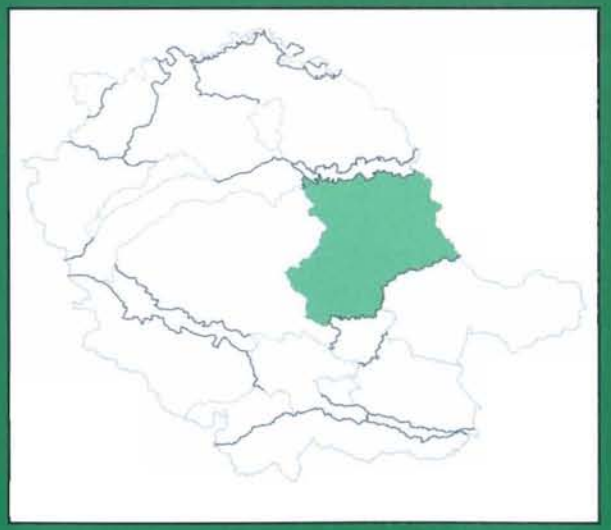

Ce vaste plateau herbagé incliné vers l'ouest assure une transition entre collines aquitaines et hautes terres tarnaises. Il trouve sa légitimité dans un relatif isolement et un caractère montagnard plus affirmé à proximité des monts de Lacaune (reliefs plus bousculé et arrosés). Les vallées se succèdent donnant aux paysages un aspect beaucoup plus cloisonné que l'on ne retrouve pas dans le prolongement visuel du Ségala carmausin. Dans cette partie orientale plus accidentées se mêlent différentes influences paysagères propres aux entités voisines et qui offrent à cette contrée son caractère.

Sur les plateaux d'Alban, la route qui se déroule librement met en scène ces grands espaces (RD 999). **Les paysages ouverts composés par les prairies pâturées ou de fauches et quelques parcelles cultivées animent les hauteurs (plateau d'Alban). L'arbre est présent sur tout le plateau** et constituant un élément structurant dans ces paysages. Le grand parcellaire caractéristique du Ségala est souvent révélé par la **trame bocagère lâche** composée de chênes, de hêtres, d'aubépines et parfois de résineux. L'arbre isolé en plein champ ponctue aléatoirement le tapis herbeux du plateau. Le dynamisme de l'agriculture se lit ici dans les paysages où la vocation d'**élevage** (ovin et bovin) prend des formes avancées (multiplication des élevages hors-sols, remaniement des corps de ferme avec ajout de nouveaux bâtiments agricoles, intensification des cultures fourragères...). **La forêt occupe les vallées** de plus en plus présentes à mesure que l'on se rapproche des monts de Lacaune, là ou l'activité agricole s'amoindrie du fait du relief tourmenté, le paysage y est beaucoup plus cloisonné.

Le relief "en creux" des vallées contraste avec les plateaux aux formes plus souples et ondulées. **Du fait du recul agricole, les vallées perdent progressivement leur caractère bocager et s'enfrichent...** Cette évolution des fonds de vallons est préjudiciable au caractère paysager et à la biodiversité (prairies humides). Les plateaux attirent au contraire l'activité humaine, le maillage bocager laisse place, du fait du remembrement et de la mécanisation, à des **parcelles beaucoup plus vastes** et moins difficile à exploiter. **Les corps de ferme s'agrandissent de hangars pas toujours intégrés au bâti traditionnel.**

Souvent, à la rupture du plateau, une prairie humide clairsemée de joncs et rapidement boisée marque l'amorce du vallon. Ces micro-espaces présentent des qualités paysagères indéniables. Ils dégagent en général d'agréables ambiances champêtres adoucissent la transitions entre les séquences ouvertes des plateaux et l'occlusion des vallées. Ces parcelles semblent très sensibles et vulnérables. **Menacées par l'enfrichement**, elles risquent aussi l'assèchement pour répondre aux contraintes de l'agriculture moderne.

Le Montredonnais (en particulier entre Roquecourbe et Montredon-Labessonnié) semble préserver l'agencement équilibré de ses paysages (agro-sylvo-pastoral). **L'influence de l'agglomération castraise a toutefois perturbé l'organisation du territoire.** L'agencement agricole présente un intérêt paysager non négligeable, le relief, plus souple est marqué par de grands vallonnements où la totalité de l'espace est utilisée.

Sur le Ségala des Monts d'Alban et de Montredonnais, seulement deux matériaux se retrouvent dans l'architecture traditionnelle : **le schiste**, très majoritaire, et **la brique**. Toutefois, il existe une particularité à l'Est de Réalmont, autour du

Travet et de Terre Clapier, due à **la présence de marnes rouges et d'argile à gravier**. Cette zone constitue une continuité colorée entre la brique et les schiste. Le schiste est de couleur plutôt gris bleutée sur ce secteur. Les toits en tuiles canal sont plus fréquents, surtout dans le triangle Villefranche-Alban-Montredon.

La **typologie architecturale est plus variée que sur le Ségala carmausin**. La plus fréquente reste la ferme allongée avec un toit à deux pentes et un logis modeste accolé à une étable, permettant de s'agrandir logiquement dans le prolongement du bâtiment existant. Parfois, les extensions successives ont créé des formes en U ou en L plus présentes sur le Ségala qu'ailleurs. Mais, le relief étant plus fort, surtout dans la partie Est, les constructions dans la pente (parallèles ou perpendiculaires) sont plus fréquentes que dans le Ségala carmausin. Enfin, **quelques constructions, type fermes-blocs**, existent au Sud-Ouest de l'entité.

Les plateaux du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais offrent une diversité de regards sur un paysage riche et varié où les éléments qui le composent sont nombreux et reflètent pleinement l'activité humaine et la manière de vivre de ses habitants.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

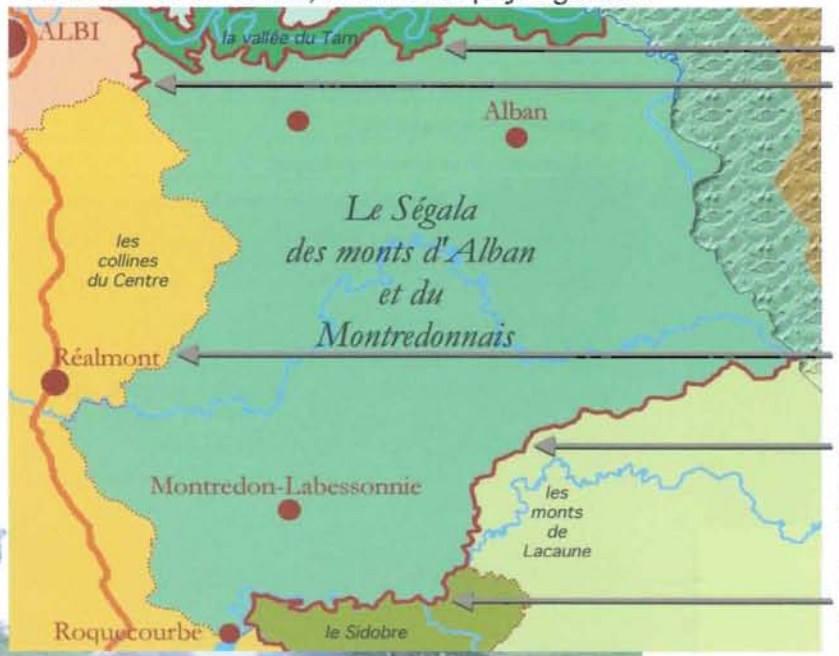

La rupture brutale de la vallée du Tarn alimente par son ampleur un caractère paysager propre.

Le contact est brutal entre la plaine urbanisée autour d'Albi et le plateau cultivé du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais.

Vers l'ouest, le contact entre le plateau du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais et les collines du Centre s'établit par l'intermédiaire d'une bande de terrain composé d'argiles à graviers. Sur cette zone de transition, d'une largeur variable, les collines aux formes molles, cultivées et boisées, combinent les caractère propres à la plaine et aux hautes-terres.

Les grands versants de la rive droite du Gijou marquent la limite du Ségala des monts d'Alban et du Montredonnais (plateaux cultivés, routes sur le plateau...) face aux monts de Lacaune et ses ambiances montagnardes affirmées (reliefs accentués, routes en fond de vallée, extension de la forêt...).

Le Gijou et surtout l'Agout séparent les grands versants sidobriens de leur rive gauche des ravins qui se raccordent sur la rive droite aux plateaux du Montredonnais.

LES MONTS D'ALBAN ET DU MONTREDONNAIS

Ce paysage trouve sa légitimité dans un relatif isolement et un caractère montagnard plus affirmé à proximité des monts de Lacaune (relief plus bousculé et arrosé). En se succédant les vallées donnent au paysage un aspect cloisonné.	
Le plateau est occupé par de grands espaces ouverts de prairies pâturées, fauches, ou cultures	Maintien des espaces ouverts
La trame bocagère révèle le grand parcellaire caractéristique	Maintien du bocage et de l'échelle du parcellaire
L'arbre isolé est un élément important et structurant du paysage	Maintien des arbres isolés (patrimoine)
L'architecture et l'urbanisme sont simples mais diversifiés	Maintien de ses caractéristiques
Il existe aussi quelques fermes typiques isolées	Gestion et préservation de ces fermes
La route départementale 999 met en scène les grands espaces	Gestion et développement du réseau routier
Dynamisme agricole entrainant des remaniements de corps de ferme, l'intensification des cultures fouragères	Maintien de l'élevage
Evolution des fonds de vallons préjudiciable au caractère paysager et à la biodiversité (prairies humides)	Préservation de la biodiversité
La mécanisation de l'agriculture a entrainé la désertification de la vallée au profit du plateau plus facile a cultiver. Il en résulte un paysage marqué par le contraste vallées boisées / plateaux ouverts cultivés	Gestion forestière
Occupation humaine faible et il y a peu de nouvelles habitations	Gestion du développement urbain (abandon)
Les transitions plateau-ravin-vallée sont des lieux d'enjeux importants comme la continuité du réseau de haies en rebord de plateau	Gestion et préservation des paysages sensibles; Gestion et préservation des haies
Qualité de certaines architectures végétales (haies de buis, rideaux de hêtre et haies de frênes-houx-buis)	Maintien et entretien de ces architectures végétales

dualité agriculture (plateaux) - forêts (vallées)

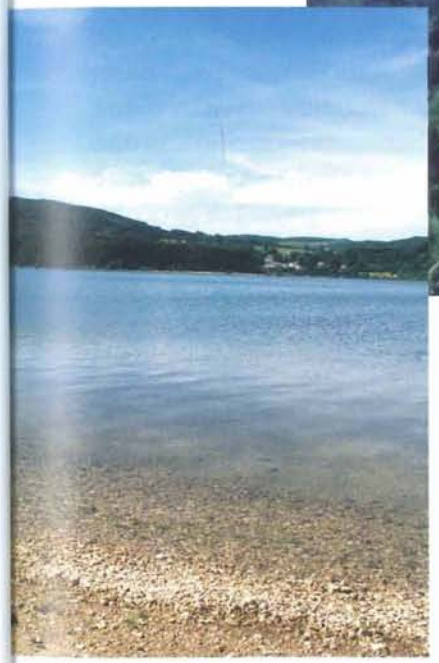

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

les monts de Lacaune

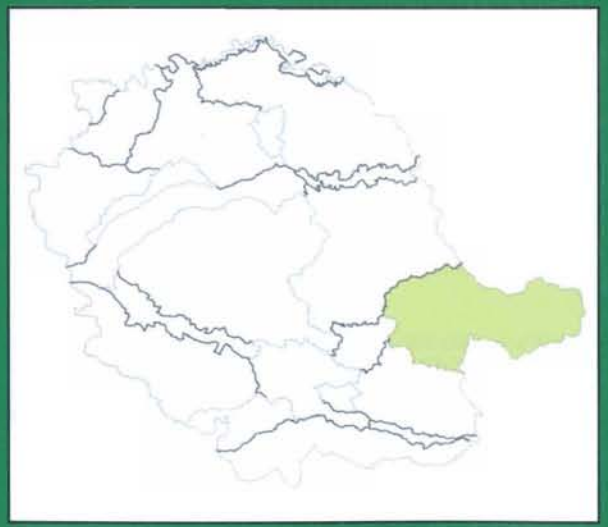

Les Monts de Lacaune constituent un ensemble de moyennes montagnes appartenant à l'extrémité Sud-Ouest du Massif Central. Le socle ancien s'incline lentement en direction du Sud vers la plaine castraise et la vallée du Thoré. Pays de hautes-terres isolées à l'extrémité orientale du département, ils se présentent comme un massif aux reliefs émoussés où dominent des paysages forestiers ouverts de clairières agro-pastorales.

Au-delà d'une certaine unité de massif, les Monts de Lacaune offrent un **assemblage d'unités spatiales et de terroirs qui s'individualisent par des spécifités plus ou moins marquées**. Les conditions d'utilisation du sol, d'habitat ou de communication ne sont pas les mêmes selon que l'on se situe dans la dépression de Lacaune-Murat, dans les grands versants du Montalet et Singladou ou les vallées encaissées de l'Agout et du Gijou :

- La **dorsale montagneuse** qui s'étire d'Est en Ouest du Montalet à Brassac forme la ligne des plus hauts sommets dépassant souvent 1000 mètres. Ce secteur est **très boisé**. On y retrouve de belles hêtraies, de grandes forêts de résineux (forêts domaniales de Lacaune et de Montroucous). Quelques sommets demeurent dégarnis et généralement couverts de **landes** et **prairies**. Sur un large versant Sud, un ensemble de cuvettes et de vallons encaissés ont favorisé la présence de **tourbières (sagnes)** et de **prairies humides**. Au-delà de leur intérêt naturel, ce sont des lieux qui, associés aux landes, forment des espaces encore ouverts au sein de la gangue forestière.

- **Entre Lacaune et Murat-sur-Vèbre**, une **large dépression**, encadrée par la dorsale au Sud et une ligne de puech arrondis au Nord, forme un **paysage caractéristique**. L'**élevage ovin, orienté vers la production du roquefort, a permis de maintenir ce paysage encore très ouvert et vivant**. Les **prairies** sont majoritaires, associées aux petites cultures dans une **trame bocagère (houx, frênes, hêtres) encore très marquée**. Contrastant avec la dorsale, la forêt est secondaire et se retrouve sous forme de **parcelles boisées** et de **plantations en timbre-poste**.

- La **vallée du Gijou et tout son bassin versant** présentent, eux aussi, une autre forme de paysage. D'abord très encaissée entre Lacaune et Gijounet, la vallée s'ouvre au niveau de Viane. Malgré la forte présence de la forêt parfois envahissante comme autour de Gijounet, le **fond de vallée reste, par endroits, ouvert et champêtre**. Les vallées secondaires conservent, elles aussi, une continuité de prairies adjacentes aux ruisseaux et parviennent ainsi à maintenir un **corridor d'espaces ouverts**. Sur quelques dômes, une agriculture modernisée a pu se maintenir pour se raccorder progressivement aux paysages agricoles des plateaux du Ségala (Nord de Viane, Senaux, Escroux). Dans ces paysages où forêts et espaces agricoles s'imbriquent étroitement, les **villages sont peu nombreux et très disséminés**. Les petits bourgs sont touchés par un **déclin démographique** continu depuis une cinquantaine d'années. En outre, les petits bourgs, anciens refuges protestants à proximité de la vallée, possèdent toujours un temple. La **dégradation du bâti ancien** et la **forte proportion de maisons**

secondaires (fermées une bonne partie de l'année), sont les signes révélateurs de cette dévitalisation. Sur la dépression de Lacaune-Murat, les bourgs conservent un certain équilibre grâce au maintien de l'activité agricole. Lacaune, gros bourg à l'architecture typique (toits d'ardoises, placage de lauzes sur les murs orientés vers l'Ouest), oscille suivant les saisons entre la rudesse montagnarde et la douceur estivale d'une station thermale. Dans la vallée de l'Agout, Brassac, à la taille plus modeste, se distingue, elle aussi, par son architecture de schistes et d'ardoises aux tons sombres.

Le **lac du Laouzas**, voué à la production d'électricité, concentre les aménagements du **développement touristique**. Comme dans la Montagne Noire, la retenue constitue un point de fixation pour toute une série d'équipements en relation avec cette économie (Ecomusée, hébergements de loisirs, villas, ports nautiques, plages...).

La déprise agricole et l'exode rural, dès le début du siècle et accentué dans les années 50, ont engendré une mutation importante des paysages. A partir des années 60, face à l'abandon des terres agricoles le Fond Forestier National a engagé un **vaste programme de plantations de résineux** à l'échelle de la montagne tarnaise. Ainsi, **aux anciennes formes agro-pastorales d'avant guerre, se sont substitués des paysages de plus en plus marqués par l'empreinte forestière**. Ces deux phénomènes concomitants, liés à l'enfrichement par l'abandon des pâtures ont favorisé une **fermeture progressive des espaces**, une banalisation des milieux naturels et une **occlusion des paysages**. Certains secteurs connaissent aujourd'hui des signes d'**enfermement** et d'**isolement des lieux habités**. Actuellement, la forêt et la sylviculture se présentent comme un enjeu de développement, mais l'exploitation des peuplements qui arrivent à maturité se pose aussi, en terme paysager.

Les paysages des Monts de Lacaune expriment aujourd'hui une dualité entre forêts et espaces agricoles où ces derniers sont souvent considérés comme des paysages en sursis qui risquent, à plus ou moins long terme, le comblement. Les enjeux sur le paysage se posent aussi en terme de valorisation d'une image propre aux monts qui puisse concilier cette dualité.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

Les hauts versants boisés et clairiérés du Gijou se raccordent aux dômes et plateaux cultivés et largement ouverts des Monts d'Alban et du Montredonnais.

Avec le Sidobre, la couverture forestière tend à gommer les limites avec le massif granitique aux caractères déjà affirmés... Une limite avant tout géologique.

Au sud, la vallée de l'Agout marque une limite physique avec le plateau d'Anglès. Malgré une certaine continuité paysagère, ce dernier se distingue par une organisation et des paysages agro-sylvo-pastoraux aux formes différentes.

LES MONTS DE LACAUNE	
Massif aux reliefs émoussés où dominent des paysages forestiers ouverts de clairières agro-pastorales	
1- Dorsale montagneuse (Montalet-Brassac)	
Belles hêtraies et grandes forêts de résineux (empreinte du Fond Forestier National dans les années 60)	Gestion forestière
Qualité des îlots de landes sèches et de prairies sur quelques hauteurs	Gestion et préservation des espaces naturels et/ou ouverts
Occlusion forestière des fonds de vallées (à partir de haies ou lisières)	Maintien des espaces ouverts
Intérêt du caractère naturel des tourbières et zones humides, éléments de paysage identitaire Lamontélarié, Le Margnès)	Gestion et préservation des milieux naturels
Intérêt naturel et paysager du réseau hydrographique dense : ruisseaux,sagnes, prairies et landes humides ...	Valorisation des milieux humides
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs de résineux.	Gestion forestière
2- Lacaune-Murat : habité, bâti, vivant	
Paysage ouvert caractéristique, dômes et vallons herbagers	Maintien des paysages ouverts
succession de vues panoramiques en opposition avec le reste; caractère des trames paysagères; valeurs des prairies humides	et des ilôts de landes
Prairies et petites cultures très présentes, réseau petit hydrolique	Gestion des espaces ouverts et des cultures
Trame bocagère très marquée (houx, frênes, hêtres); caractère champêtre très affirmé	Préservation du bocage
Forêt sous forme de parcelles boisées et en timbre poste	Gestion forestière
3- Vallée du Gijou et son bassin versant	
Fond de vallée ouvert et champêtre	Maintien des ouvertures et de l'esprit champêtre
Petit corridor ouvert le long des vallées secondaires, issu de la continuité des prairies adjacentes aux rivières	Gestion, préservation de ces espaces ouverts caractéristiques
Maintient de l'agriculture sur quelques dômes	Gestion agricole
Hameaux et villages installés aux creux des vallées ,,, succession de petits bourgs le long de la vallée du Gijou.	Gestion du développement urbain
Villages peu nombreux et très disséminés sur cette entité	Préservation de cette caractéristique urbaine
Dégradation et abandon du bâti ancien (déclin démographique des bourgs et hameaux)	Réhabilitation et valorisation du bâti ancien et/ou fermé
Présence de maisons secondaires	Intégration du bâti récent
Typicité de l'architecture rurale locale (schistes et ardoises) - Jasses	Maintien de la typicité architecturale
Zones d'attrait et d'activités touristiques (Brassac, Laouzas, Raviège ...)	Gestion du développement touristique (intégration)
Déprise agricole et l'exode rural ont profondément modifié le paysage :	Maintien des espaces ouverts
- l'enrésinement se substitue aux paysages agro-pastoraux - la fermeture des espaces et la banalisation des milieux naturels ont augmentés - l'enfermement voire l'isolement des lieux habités est important	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
Qualitée des architectures végétales (rideaux de frênes ou de hêtres et frêne - houx - buis)	Gestion forestière
Conservation des chênaies autour des villages et hameaux	

dualité agriculture - forêt (mais l'agriculture est en sursis)

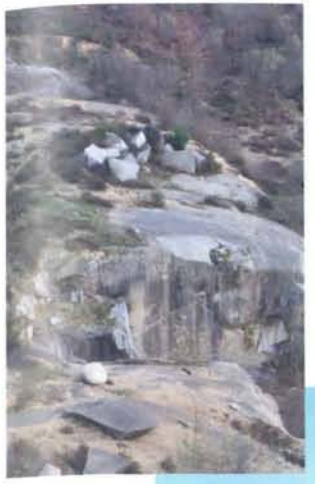

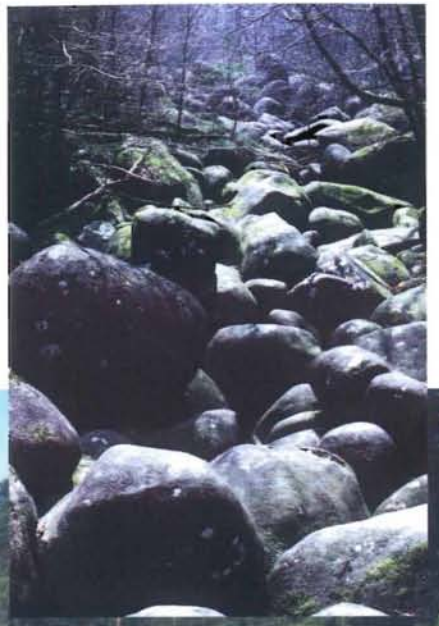

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

le Sidobre

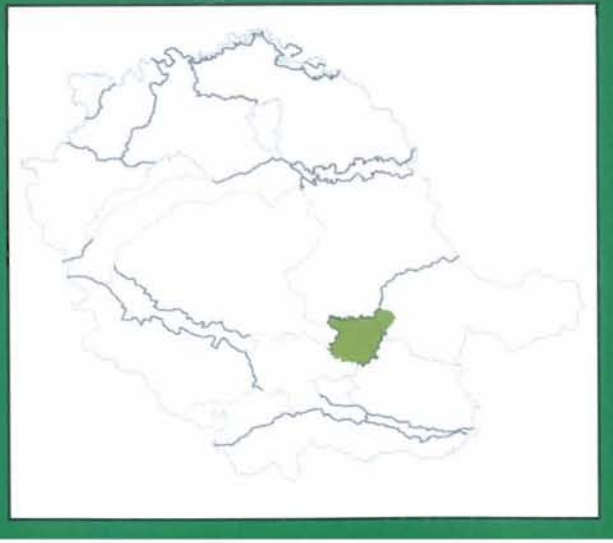

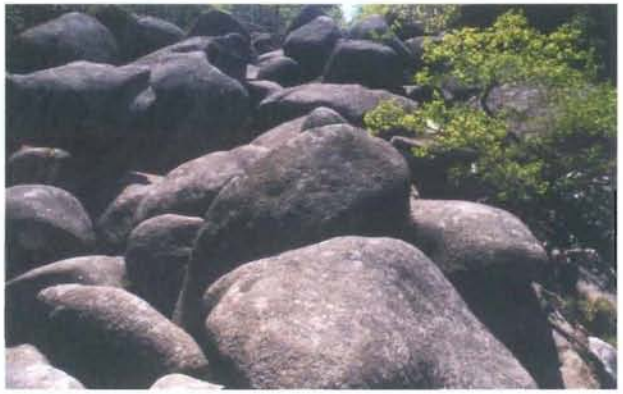

Adossé aux monts de Lacaune et dominant la plaine castraise, le massif granitique du Sidobre constitue une entité particulière au sein du sud tarnais. Les énormes blocs granitiques, perchés dans les pentes, les rivières de rochers, les prairies garnies de boules en ont fait un paysage d'exception profondément lié, dans son évolution, à une société fondée aujourd'hui sur le travail du granit.

Ce **plateau** de 100km² domine, au Nord et à l'Ouest, la vallée pittoresque de l'Agoût et à l'Est celle de la Durencuse. Au Sud, il s'incline lentement vers la plaine castraise.

Les agents d'érosion ont ici façonné des formes caractéristiques. **Les rochers constituent l'originalité et le pittoresque des paysages du Sidobre.** Tantôt discrets, tantôt imposants, ils composent avec tous les milieux : taillis de chênes, de châtaigniers, sous-bois de hêtraies, combes humides piquetées de bouleaux et d'aulnes ou encore de landes à fougères et ajoncs.

La **dimension émotionnelle** de ces paysages a alimenté un imaginaire populaire générant l'avènement d'un **"Sidobre de légendes"**. Les noms attribués aux rochers sont révélateurs : Roc de l'Oie, Pochée du Diable, Sphinx, Peyro Clabado...

Au travail artisanal des premiers "peiraires" exploitant quelques rocs isolés s'est substituée une véritable **industrie granitière**, très prégnante dans le centre et le sud du massif à travers **carrières et ateliers de sciage et polissage**. L'abandon progressif des pratiques agricoles, l'enfrichement, l'extension de la forêt associés à l'exploitation intensive de la pierre ont bouleversé les paysages traditionnels. **Aux anciens paysages de prairies et landes garnies de rochers, se substituent aujourd'hui des paysages essentiellement forestiers ouverts de quelques clairières.**

Les paysages traduisent la dualité "naturelle" et industrielle du massif, **la région Nord aux abords de la vallée de l'Agoût constituant un Sidobre à la nature préservée.**

L'ensemble du massif vit au rythme de l'économie de la pierre, les bourgs de **Lacrouzette et Saint-Salvy-de-la-Balme en sont les pôles dynamiques mais l'activité déborde aujourd'hui sur les localités voisines**.

Les villages et leur urbanisme portent l'empreinte de la pierre et de l'activité granitière. Les aménagements publics, les constructions individuelles servent de vitrines au savoir-faire des granitiers. A Lacrouzette comme à Saint-Salvy-de-la-Balme, le bâti s'est installé au gré des affleurements qui animent les bourgs. Le matériau et l'appareillage des blocs de granit irréguliers et bruts donnent un aspect rustique aux bâtiments. **L'activité industrielle s'insère au cœur des bourgs et jusqu'aux quartiers pavillonnaires. En habitat diffus, la maison d'habitation est souvent associée à l'atelier, à la carrière...**

Après une longue période de **difficultés à concilier industrie et environnement**, les sidobriens s'engagent aujourd'hui dans une dynamique de valorisation globale du massif intégrant des enjeux au carrefour de l'industrie, de l'environnement et du tourisme.

Depuis 1995, des **opérations** portées par les communes et soutenues par les pouvoirs publics

ont permis de remettre en valeur plusieurs paysages de grand intérêt : un potentiel remarquable apte à renforcer l'image touristique du Sidobre, à alimenter la communication de la filière du granit et à participer ainsi au développement global du massif. La Maison du Sidobre, récemment construite, est au carrefour de cette dynamique.

Malgré les contraintes dues à l'activité industrielle, les paysages du Sidobre demeurent les garants d'une notoriété touristique qu'il convient d'organiser et de développer. Les démarches concertées de gestion de l'espace sidobrien engagées dans le cadre de la charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, doivent permettre d'engager une requalification du massif, tout en préservant les espaces porteurs de paysages-références et en impulsant une démarche de gestion environnementale de l'activité granitière. Aujourd'hui, bien gérer la dualité de l'économique et de l'environnemental constitue un enjeu important pour les Sidobriens.

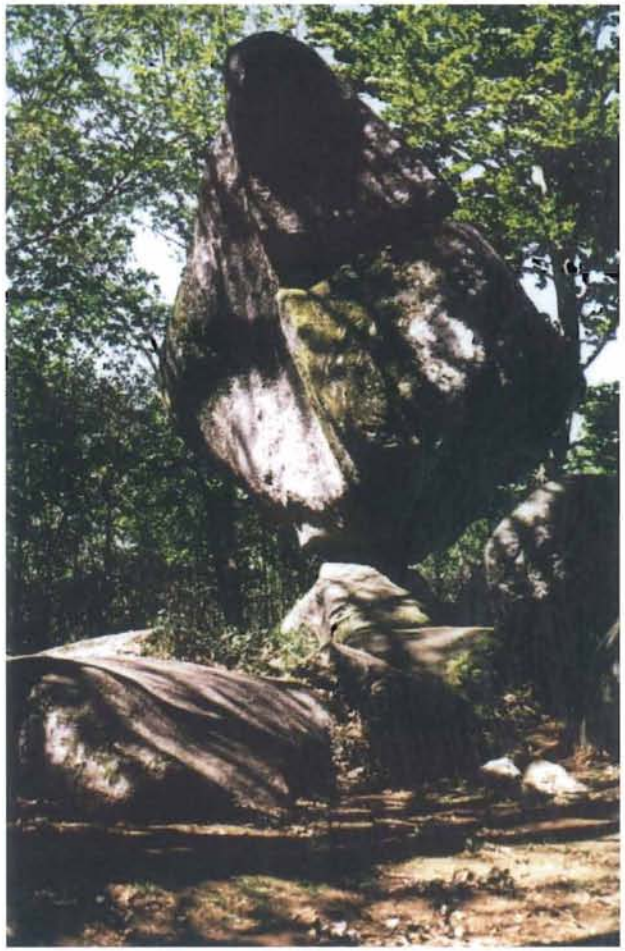

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

Entre pays vabrais et Ferrières, le Sidobre granitique se prolonge au-delà de l'Agout pour se perdre dans les forêts (Montagnol).

Le Gijou et surtout l'Agout séparent les grands versants sidobriens de leur rive gauche des ravins qui se raccordent sur la rive droite aux plateaux du Montredonnais.

La vallée de l'Agout de Roquecourbe à Burlats marque la limite entre le Sidobre de Lacrouzette-Burlats et les premières collines du Centre (Roquecourbe, Peuch-Auriol...).

La profonde vallée de la Durencuse constitue la limite entre le massif du Sidobre et les massifs forestiers (forte présence de boisements résineux) du plateau d'Anglès.

De Malacan à Tournemire, le massif du Sidobre se raccorde à la plaine castraise par une bande de coteaux boisés et de collines sur argiles rouges à graviers (Belleserre, Lamouziée, Dulatges, Malacan).

La forte prégnance du granit dans le paysage (site, habitat, activité) identifie quasiment le paysage sidobrien à ses limites géologiques. Cependant, la couverture forestière quasi généralisée ne laisse pas présupposer la singularité paysagère et sa forte personnalité.

LE SIDOBRE	
Affirmation d'un sidobre forestier	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt
Traitement paysager des zones mixtes (industrie; sites notoires)	Préservation de ces caractères spécifiques
Importance des clairières révélatrices d'un paysage de caractère (Cazals, Sept faux ...)	Maintien des espaces ouverts
Amélioration nécessaire du réseau de pistes	Gestion des réseaux de pistes
Intérêt de sites d'anciennes carrières (Paysager, naturel)	Préservation de ces caractères spécifiques
Qualité de certains ensembles forestiers (hêtraies; hêtraies chênaies)	Gestion raisonnée de la forêt
Mauvais état de la forêt de feuillus	
Paysages dégradés des abords d'atelier	Réhabilitation d'anciens sites d'exploitation
Besoin d'amélioration des entrées de carrières	
Mauvaise qualité (homogénéité et caractère) de la signalitique des chantiers	Création d'une signalitique adaptée
Irruption des remblais dans le paysage (ruptures de formes et de texture)	Traitement végétal des dépôts anciens
Caractère des architectures liées au granit, imbrication habitat et atelier, tendance au mitage de l'habitat	Maîtrise de l'extension de l'habitat, préservation des caractéristiques architecturales (structuration des hameaux) Préservation de l'architecture traditionnelle

dualité tourisme - économie dualité nature - industrie

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

le plateau d'Anglès

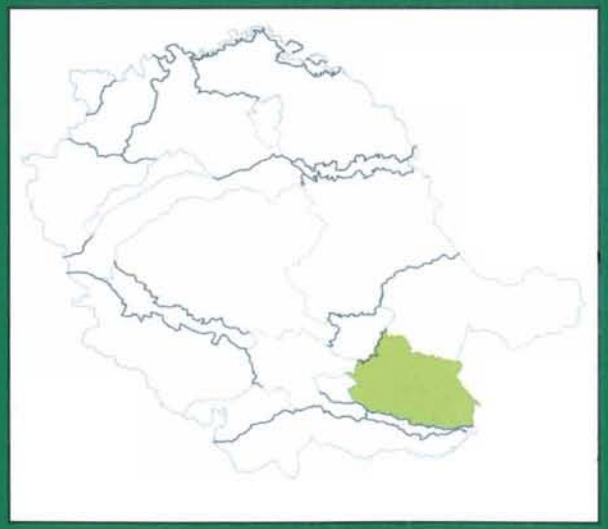

Dans la continuité des Monts de Lacaune, le plateau d'Anglès constitue une vaste surface aux reliefs peu marqués qui s'incline progressivement vers la vallée du Thoré. Peu habité, très arrosé et très boisé, le plateau présente un identité montagnarde forte aux ambiances rudes donnant aux paysages une grande homogénéité sur tout le secteur.

Correspondant au versant Sud de la Vallée de l'Agoût, le plateau d'Anglès se distingue avant tout par sa couverture forestière omniprésente. Le recul de l'agriculture et notamment des systèmes agro-pastoraux a engendré, comme dans toute la montagne tarnaise, une vague massive et intense de plantations de résineux (politique du FFN de 1950 à 1985). **C'est sans doute sur ce secteur que la spécialisation forestière est la plus sensible.**

Recouvrant tout l'espace, la **forêt s'est implantée sur les amples collines, et s'insinue dans les vallons les plus étriqués**. Ca et là (Anglès, Lasfaillades) des formes du paysages agro-sylvo pastoral demeurent, héritage d'un modèle porté par des industriels mazamétains dans la première moitié du XXème siècle et maintenu, plus récemment, par une forte dynamique agricole. Les espaces ouverts enserrés dans la couverture forestière forment un réseau de clairières autour des bourgs et de hameaux isolés. A l'image d'Anglès qui parvient à maintenir prairies et cultures autour du village, la pression forestière est importante et se traduit toujours par de nouvelles plantations qui gagnent sur les espaces agricoles. Ainsi les zones habitées et isolées sont confrontées à un enfermement de plus en plus oppressant. Par les rares routes qui traversent le plateau, les ambiances forestières se succèdent, imprimant une certaine monotonie.

Aux abords de la vallée du Thoré, la couverture forestière est moins dense et ménage une large frange agricole qui court de La Pomarelle à Rouairoux. **Prairies, cultures et trame bocagère forment un paysage agricole montagnard encore très vivant**. La permanence de la double activité (ouvriers- paysans), en relation avec l'activité industrielle de la vallée du Thoré, a permis un temps la conservation de ces espaces agricoles, gardiens des paysages traditionnels du plateau.

Sur toute cette frange, les **hameaux ne connaissent pas l'abandon**. La proximité de Mazamet et des gros bourgs industriels du Thoré entraîne un maintien de la population. Certain hameaux concentrent même quelques nouvelles constructions (Le Banquet, Salesses, Faumontagne...).

L'**empreinte industrielle** de la vallée du Thoré se retrouve aussi au débouché de L'Arn, principal cours d'eau qui irrigue le plateau. Avant de converger avec le Thoré, il a incisé profondément le socle ancien décrivant une séquence de gorges spectaculaires contrastant avec les formes très adoucies du plateau. En aval, le lac des Saint-Peyres, comme le Laouzas et la Raviège, est destiné à la production d'électricité. D'accès difficile, mal relié au réseau routier et complètement enserré dans la gangue forestière, il n'a pas connu le développement touristique de ses voisins lacaunais.

Le reboisement à grande échelle du plateau d'Anglès a entrainé un appauvrissement des éléments paysagers et des espaces naturels. La conservation

des espaces ouverts, le maintien d'un élevage extensif, la préservation de zones naturelles sensibles sont devenus une priorité pour ce territoire afin de contrer la monotonie des ambiances.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

A l'ouest, la profonde entaille de la Durencuse marque à la fois un seuil dans l'extension des plantations de résineux et une limite géologique avec le massif du Sidobre.

Au-delà de la vallée de l'Agout, les formes souples du plateau d'Anglès et ses clairières cèdent la place aux sommets charpentés de la dorsale largement boisée des monts de Lacaune.

Avec les retombées du plateau d'Anglès, les limites se matérialisent par une bande de lourdes collines, espace de transition entre les ambiances de plaine et de montagne.

Le contact avec les paysages steppiques du causse de Labruguière et les ambiances urbaines de la plaine castraise s'effectue sur une courte distance par une bande de coteaux boisés et de collines sur argiles rouges à graviers.

Au sud, le plateau d'Anglès retombe par paliers successifs sur la vallée du Thoré et ses prairies.

LE PLATEAU D'ANGLES	
Dans la continuité des monts de Lacaune, ce vaste plateau aux reliefs peu marqués, très boisé, s'incline progressivement au sud vers la vallée du Thoré.	
Hameaux dispersés, quelque fois isolés au cœur des clairières	Gestion de cet isolement
Association paysage champêtre et forestier récurente	Préservation des éléments paysagers
Forte prégnance des plantations de résineux (FFN)	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
	Conservation des espaces ouverts
Rôle déterminant des lisières forestières et des ambiances de clairières	Gestion des limites forêt-prairie
Fragilité des clairières autour des bourgs, phénomènes de cloisement dans des zones de boisement denses (clairières, réseaux routiers)	Maintien des clairières et corridors de clairières
Caractère agro-pastoraux plus affimés à proximité de la vallée du Thoré	Maintien de l'élevage extensif préservation des espaces agricoles et du bocage
Intérêt paysager de certaines unités à caractère agro-sylvo-pastoral (Lasfaillade, La souque) et combes humides; qualité de certains ensembles forestiers (peuplement/mode de gestion) Tourbières	Préservation de ces caractères spécifiques
Phénomène de périurbanisation au nord de Mazamet	Gestion du développement urbain (mitage...)
Caractère spécifique des gorges de l'Arn	Préservation, valorisation
Intérêt naturel et paysager des cours d'eau; Site très typé des gorges du Banquet; Valeur naturelle et paysagère; Site sensible; Qualité de certaines architectures végétales (rideaux de hêtre, Saules de bords de ruisseaux)	des espaces pittoresques, traitement spécifique de ces espaces sensibles
Caractère affirmé du bâti (fermes massives)	Valorisation du développement touristique des lacs
Réseau routier peu dense	Gestion et développement du réseau routier
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs forestiers FFN	Gestion raisonnée de ces massifs

dualité ouvert - fermé, agriculture - forêt

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la vallée du Thoré

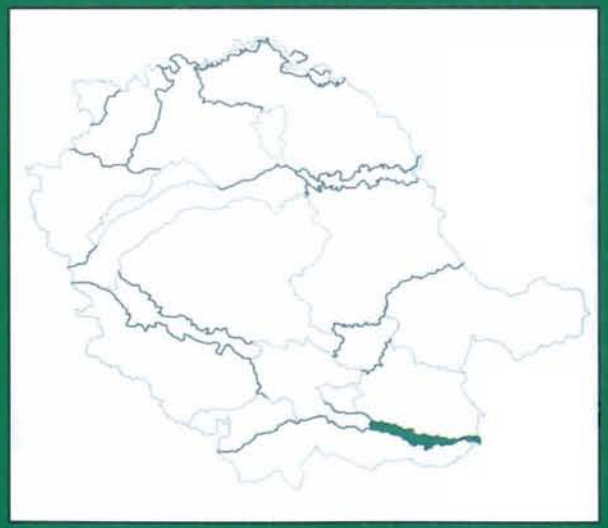

La vallée du Thoré marque l'articulation entre le plateau d'Anglès au Nord et la Montagne Noire au Sud. Cette puissante vallée, installée sur un accident tectonique, se distingue par la permanence de paysages agro-pastoraux combinés à une empreinte industrielle ancienne. Passage entre le haut pays tarnais et le bas-pays languedocien, la vallée est aussi un axe important en direction de Béziers et Montpellier.

Depuis la plaine castraise, l'entrée dans la vallée se fait rapidement, dès Mazamet. La large vallée encadrée par deux puissants versants est un **axe privilégié du développement de l'agglomération mazamétaine**. Le long de la route, les bâtiments commerciaux de type "hangar ou boîte à chaussures" s'égrènent sur un ou deux kilomètres. Après ces derniers signes de la pression urbaine, la vallée prend un aspect plus rural et forestier, l'influence montagnarde se faisant sentir au fil de la progression vers l'amont. La pluviométrie importante et la nébulosité fréquente renforcent davantage encore cette impression.

Les paysages révèlent l'originalité socio-économique de la vallée :

- Le système d'**élevage bovin combiné aux petites cultures** est la forme agricole dominante sur toute la vallée. Il compose un **paysage semi-bocager qui structure le fond de plaine et parfois les premières pentes**. Cette organisation assure l'ouverture de la vallée. Les fermes peu présentes dans le fond de plaine sont principalement installées au contact des versants.

- Sur cette trame agricole classique est venue se greffer toute une **activité industrielle** encore prégnante dans les paysages. Dès le XIX ème siècle, la vallée a connu un développement industriel important avec l'implantation de nombreuses usines de délainage et de transformation textile. De nos jours, ces industries souvent ingrates pour l'environnement ont bien du mal à conserver leur activité. La plupart du temps grandes consommatrices d'eau, les usines aux formes imposantes jalonnent le cours du Thoré.

- Sur la N112, qui emprunte ce couloir de communication avec le pays languedocien, s'égrène un chapelet de gros bourgs (Saint-Amans-Soult et Valtoret, Lacabarède, Labastide-Rouairoux). Organisés en **village-rue**, ils revêtent un aspect montagnard parfois austère. Marqués par l'industrie dans leur tissu, il faut aller chercher, au-delà de leur rue principale, les formes plus traditionnelles de bourgs ruraux avec leur petites ruelles et leurs jardins qui s'ouvrent progressivement vers les prairies et les champs.

La **forêt**, par sa densité, est un élément visuel important des paysages. Complètement absente dans le fond de la vallée, elle s'**étend librement sur les deux versants**. Essentiellement composée de feuillus sur les premières hauteurs, elle se caractérise plus haut par la présence de résineux qui parviennent parfois à descendre en bande jusqu'à l'espace agricole du fond de plaine. Sur l'imposant versant de la Montagne Noire, la forêt omniprésente n'est jamais loin de l'emprise bâtie. **Quelques prairies soulignées par une trame bocagère touffue constituent la transition avec la forêt.** Hors des bourgs, de modestes hameaux maintiennent un finage de prairies au contact de la masse forestière. Sur le versant opposé, l'organisation spatiale est plus complexe et génère des paysages différents. La forêt encore présente est trouée par de **vastes clairières pâturées** où s'est installé un petit réseau de bourgs et de hameaux. Ce versant constitue aussi un support pour le développement pavillonnaire comme à Saint-Amans-Valtoret (le versant est bien exposé, les pentes

ne sont pas trop affirmées).

A partir de Labastide-Rouairoux, **la vallée se resserre sensiblement jusqu'au col de la Fenille** qui marque la limite départementale avec l'Hérault. La vallée perd alors ses surfaces aplanies pour s'insinuer au creux des versants. La forêt moins oppressante est maintenue loin du fond de vallée. Les **paysages ruraux** dominent. Prairies et landes se déroulent sur les pentes moins raides pour se mêler progressivement à la forêt. **Le col**, plus symbolique que spectaculaire, **marque néanmoins un point de rupture dans les paysages**. Une fois franchi, après quelques centaines de mètres, les **premiers signes de l'influence méditerranéenne** se font sentir. La vallée du Jaur prend un profil plus raide, les hêtraies-chênaies se teintent rapidement de **chênes verts sempervirens**. A partir de Saint-Pons-de-Thomières, les ambiances deviennent clairement méditerranéennes tant dans les aspects "naturels" qu'humains (paysages de garrigue, culture en terrasse...).

La vallée du Thoré inclue dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc constitue un espace original avec ses paysages agro-industriels. La multiplication des friches industrielles, des espaces résiduels et la pollution du Thoré au voisinage de paysages très champêtres constituent un véritable enjeu pour l'image de la vallée dans sa globalité.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

Depuis la plaine castraise, largement ouverte, l'entrée dans la vallée, encadrée par des versants plus marqués surtout rive gauche, se fait par une zone de transition aux paysages urbains, périurbains et agricoles (Mazamet, Pont de l'Arn).

Le versant de la montagne Noire impose sans nuance sa physionomie charpentée et boisées (repère visuel fort du sud tarnais).

Les reliefs atténués des plateaux d'Anglès et sa frange de paysages semi-ouverts favorisent un contact progressif avec la vallée.

Vers le col de la Fenille, le basculement d'une ambiance atlantique vers une ambiance méditerranéenne marque de façon accentuée les confins du Tarn et de l'Hérault (limite orographique).

LA VALLEE DU THORE	
Entre plateau d'Anglès et montagne Noire cette vallée se distingue par la permanence de paysages agro-pastoraux combinés à une empreinte industrielle ancienne.	
Dissymétrie de la couverture forestière : - rive gauche, forêt traditionnelle sur sol pentu - rive droite, bocage évoluant vers des boisements plus denses sur pentes plus progressives	Gestion forestière et préservation de cette dissymétrie
Paysages agro-pastoraux se retrouvant de part et d'autre du Thoré : élevages bovins et petites cultures forment un semi-bocage dans la plaine et les premières pentes	Préservation de ces paysages agricoles, préservation du bocage
Empreinte industrielle ancienne (délainage+textile) toujours présente	Gestion ou réhabilitation de ce patrimoine
Péri-urbanisation de Mazamet exerce une pression en aval (zones commerciale et pavillonnaire)	Gestion du développement urbain
La vallée est un axe de passage important vers Béziers et Montpellier	Gestion des aménagements routiers
Ancienne voie ferrée: axe de découverte	Gestion et réhabilitation de cet espace
Les fermes des versants présentent un caractère particulier	Préservation et/ou réhabilitation de ce bâti
Un chapelet de villages-rues s'égrènent le long de la RN 112; Au-delà de l'axe principal, le bourg est plus traditionnel avec des petites ruelles et des jardins s'ouvrant sur prairie et champs	Préservation et valorisation des caractéristiques urbaines (rues, jardins, organisation générale...)
La forêt est plus dense sur les versants de la Montagne Noire, la forte présence des résineux renforce le caractère massif de ce versant	Gestion forestière
Quelques prairies bocagères assurent la transition forêt-agriculture	Gestion des limites forêt-agriculture
Eau très présente : Thoré, système d'irrigation, beaucoup d'étangs et mares, pesquier...	Préservation de la diversité de ces éléments
Sur la retombée du plateau, la forêt est trouée de clairières pâturées	Maintien des clairières
Le développement pavillonnaire semble vouloir s'implanter sur le versant du plateau d'Anglès bien exposé et en pente douce	Gestion du développement urbain (mitage et architecture)

dualité agriculture - industrie

PAYSAGES DE HAUTES-TERRES

la montagne Noire

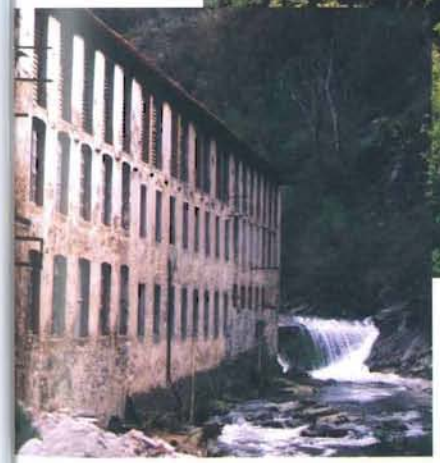

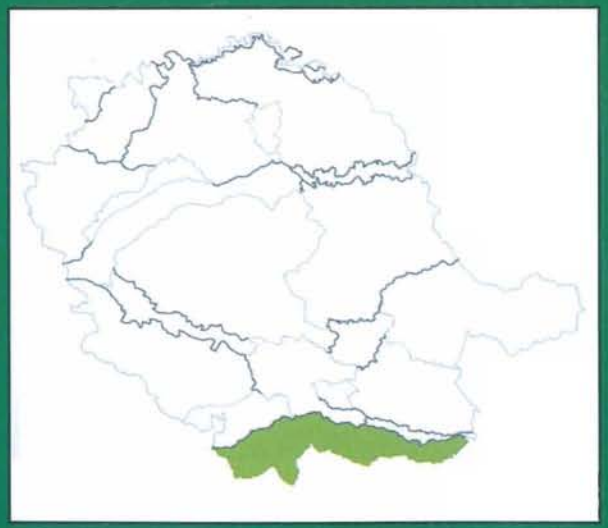

La Montagne Noire est un élément fondamental dans la composition des paysages du Sud du département. Son grand versant Nord et sa ligne de crête constituent un arrière-plan permanent depuis tous les points de vue panoramiques orientés vers le Sud. Terminaison Sud des terrains anciens du Massif-Central, ce massif aux paysages de moyenne montagne représente un obstacle physique et climatique entre la zone atlantique et méditerranéenne.

Depuis la plaine, le **massif se présente de manière frontale**. La retombée Nord de la Montagne Noire est brutale et correspond à un accident tectonique. L'apparente homogénéité forestière de cette barrière visuelle cache une diversité de peuplements et de modes de gestion. Le versant rectiligne est régulièrement découpé par de multiples vallons. Au-dessus de Mazamet, la vallée de l'Arnette accueille, tout le long de son cours, de multiples usines de délainage abandonnées pour la plupart et qui rappellent la vieille tradition industrielle du mazamétain.

Au débouché dans la plaine, ces vallées étroites et escarpées constituent des supports à un **réseau de bourgs et de hameaux installés au pied de la montagne** (Aiguefonde, Escoussens,Massaguel, Dourgne, Sorèze). Orientés vers la plaine, ces villages sont souvent prisés par les touristes. Sur les premières hauteurs, des **petits causses, micro-espaces ouverts**, génèrent des paysages très typés (Causses de Sorèze et désert de St Ferréol, crêtes de Berniquant). Après ces dernières ouvertures, la **forêt épaisse** bloque tous les regards. Le sentiment d'enfermement peut être fort. Les **plantations de résineux issues du programme FFN (Forêts communales et privées)** sont nombreuses et très denses. Les vallons qui constituent des axes de pénétration vers l'intérieur du massif sont aussi obturés. Ce couvert végétal continu estompe la topographie accidentée du massif. **Les clairières constituent alors de véritables respirations. Prairies, hameaux ou fermes isolées, trame bocagère et chemins rappellent la présence d'une activité et d'une occupation humaine dans la montagne** (Roquerlan, Les Bastouls, En Dardé...).

Sur les sommets, les formes s'adoucissent. Des croupes aux formes molles dessinent les horizons. Sur ces reliefs presque aplanis, les forêts, les landes et les prairies d'altitude composent des ambiances rudes où le climat difficile et montagnard imprègne les paysages (architecture massive, bandes anti-congères, profil des arbres travaillés par les vents dominants...). La commune d'Arfons est tout a fait représentative de ces ambiances de moyenne-montagne où le territoire communal marque une ouverture dans la masse forestière. L'agriculture d'élevage est encore présente et contribue à l'ouverture des paysages.

Le climat (hiver rigoureux mais surtout fortes précipitations) fait de la Montagne Noire un véritable château d'eau à l'échelle régionale. Dès le XVIIème siècle, la construction du canal du Midi a entraîné l'aménagement de plusieurs ouvrages de dérivation pour amener l'eau des hauteurs vers le canal. La maîtrise technique et esthétique des ouvrages d'art constitue un patrimoine reconnu au niveau international. Les lacs artificiels, destinés à la production d'électricité sont aussi nombreux sur les

hauteurs de la Montagne Noire. Ces lieux enserrés dans le couvert forestier sont des points de fixation pour de nombreuses activités touristiques et de loisirs. Le lac des Montagnès au-dessus de Mazamet constitue un exemple typique d'aménagement touristique lacustre. Lieu de villégiature, les résidences secondaires de type châlet se sont essaimées tout autour du lac. **L'aménagement de plages et d'aires de repos, la mutiplication des buvettes et la surcharge de signalisation sont autant d'éléments qui contrastent avec la simplicité générale des paysages de la Montagne Noire**.

Le massif de la Montagne Noire est à cheval sur le département du Tarn et de l'Aude et constitue une **barrière climatique entre les influences atlantiques et méditerranéennes**. Sur le versant audois, la retombée vers la méditerranée se fait de manière douce et lente. Passé les ambiances des hauteurs montagnardes, encore présentes sur le département de l'Aude, les caractères méditerranéens se retrouvent rapidement dans la composition de la végétation (paysage de garrigue) et de l'agriculture (Terroirs viticoles du Minervois).

La montagne noire est devenue de fait, le domaine de la forêt. Certaines hêtraies sont remarquables sur le plan paysager et naturel et les quelques clairières qui s'insèrent dans ce contexte offrent des paysages porteurs de variété et d'ouverture de l'espace. Les modes de gestion forestières et les mesures agri environnementales en cours (Natura 2000) doivent pouvoir jouer sur ces enjeux de qualité paysagère.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

Le versant nord de la montagne Noire, repère visuel fort du sud tarnais, s'impose sans nuance sur la plaine castraise et celle du Sor, par sa masse physique et ses sombres boisements.
Seules les collines d'Escoussens forment un semblant de piémont montagnard.

Le versant de la Montagne Noire impose sans nuance sa physionomie charpentée et boisée et donne toute sa mesure à la vallée.
Les grands versants forestiers qui viennent lécher les prairies de fond de vallée donnent aux ambiancaes champêtres un caractère montagnard.

Vers le sud, au-delà des sommets, le versant méridional se raccorde progressivement au Minervois et au carcassonnais.
Les ambinaces prennent un caractère méditerranéen dès les villages de Saissac, Cuxac, Cabrespine et Lespinassière.

LA MONTAGNE NOIRE	
Affirmation d'un front montagnard forestier: l'impression d'homogénéité d'ensemble masque la pluralité des peuplements (plantations résineux / forêt traditionnelle) et diversité dans les modes de gestion; présences de clairières agricoles sur les hauteurs	Maîtrise du développement et de l'exploitation de la forêt et du rapport agri-forêt
Présence d'usines de délainage sur la vallée de l'Arnette attestant la vieille tradition industrielle mazamétaine	Gestion ou réhabilitation des symboles industriels
Bourgs installés au pied de la Montagne et sont orientés vers la plaine	Préservation de cette structuration urbaine
Intérêt naturel et paysager des différentes clairières (petits causses, Roquerlan, Salles...) offrant des vues panoramiques valeur patrimoniale de certains ensembles forestiers (hêtraies et sapinières)	Maintien des clairières
Qualité des grands ensembles forestiers (hêtraie notament) et de l'architecture végétale (haie de hêtre, frêne)	Préservation de ces caractères spécifiques
Valeur des ambiances agro-pastorales et de leur impact en terme d'espaces ouverts	Préservation des espaces ouverts
Valeur attractive des plans d'eau qui accueillent des activités touristiques et de loisirs.	Gestion des équipements touristiques (intégration)
Patrimoine du Canal du Midi (rigole de la montagne Noire); Hautpoul; Berniquaut, St Ferreol	Traitement de sites remarquables
Problèmes paysagers liés aux futures exploitations des massifs forestiers FFN	Gestion raisonnée de ces massifs
Qualité de certaines architectures végétales (haies de hêtres, aubépines, châtaigneraie, prés, vergers)	Entretien et maintien des haies

dualité ouvert - fermé, tourisme - isolement